SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON

Le bulletin

Numéro 117 - janvier 2020

La Guillotière

la valeur d'un patrimoine ordinaire

***Plan general du Bourg de la Guillotière, mandement de Bechevelin en Dauphiné dédié à Monsieur le marquis de Rochebonne commendant pour le Roy dans le Lyonnois Forez et Beaujolois par son tres humble serviteur Mornand sindic du dit Bourg*, vers 1710**

Fac-similé par Germain Mermet, publié par la Société de Topographie historique de Lyon, 1875 - Bibliothèque de Lyon, fonds ancien 5170

Sauvegarde et Embellissement de Lyon

Association loi 1901 - Agréée au titre des art L121-B et L160-1 du Code de l'Urbanisme (Arr. Préfectoral du 3-08-1984) - ISSN 0750-1144

Pour que l'ennui ne naisse pas de l'uniformité

L'intérêt de notre association pour la Guillotière est né de la rencontre avec le collectif « Habitons Mazagran » créé par des acteurs du quartier pour s'opposer à la destruction d'un îlot urbain situé à proximité immédiate du garage Citroën et de l'église Saint-André. Cet ensemble abrite dans des bâtiments de hauteurs et de superficies différentes, des habitations et des locaux occupés par des activités artisanales industrielles et commerciales. Un parfait résumé de ce qui constitue l'identité de la Guillotière forgée pour l'accueil de migrants en provenance d'abord de provinces françaises puis de Grèce, d'Arménie, d'Italie, d'Espagne, du Maghreb, de Chine et du Sud-Est asiatique, ainsi que, plus récemment, d'Afrique subsaharienne.

La physionomie du quartier est la résultante de l'implantation aux portes de Lyon d'une population disposant de moyens financiers limités et d'entreprises artisanales et industrielles consommatrices de fonciers à bas prix. La conséquence en est la création d'un territoire aux constructions à l'esthétique très diverse, avec notamment de nombreuses dents creuses, et une trame viaire pas toujours géométrique mais qui constitue cependant un ensemble urbain cohérent.

La Guillotière répond très précisément à la définition donnée par la Métropole aux **Périmètres d'Intérêt Patrimonial** (PIP) : « Les PIP s'inscrivent dans une approche qui s'ouvre au patrimoine ordinaire et cherche à protéger la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité en évitant la banalisation et le nivellement des paysages urbains ».

SOMMAIRE

Pour que l'ennui ne naisse pas de l'uniformité ..... p. 02

Contours et périmètres de La Guillotière ..... p. 03

Le quartier Saint-André, inventaire en cours ... p. 09

Routes de traverse ..... p. 13

La Guillotière, quelle urbanité ? ..... p. 21

Une petite Afrique à Lyon ..... p. 25

Le quartier asiatique de La Guillotière ..... p. 29

Bibliographie ..... p. 32

Il est précisé plus loin dans cette déclaration d'intention qu'il faut veiller « au respect de l'identité des quartiers pour promouvoir une stratification du paysage urbain ».

Si la définition de patrimoine ordinaire correspond à ce qu'est effectivement la Guillotière, la réalité est loin de correspondre aux bonnes intentions affichées par le PIP. Sous la pression des promoteurs, des îlots entiers disparaissent sous les pioches des démolisseurs pour être remplacés par des constructions ni belles ni laides mais tout simplement banales qui ont pour effet de gommer progressivement l'identité du quartier. Cette politique de la table rase est justifiée par ceux qui la mènent comme une réponse aux besoins en logements et à la nécessité de densifier la ville et parce qu'il n'est pas possible de s'opposer à des décisions qui concernent des personnes privées (?).

Est-il donc passéiste de souhaiter conserver la stratification du paysage urbain en respectant la ville existante ?

Prenons garde que l'ennui ne naisse de l'uniformité.

Il y a tellement à dire sur la Guillotière que ce bulletin aura une suite dans le numéro 118 à paraître en fin de premier trimestre 2020.

Jean-Louis Pavy

Un mur peint rue de la Thibaudière, ph D. Boissat, mars 2019

Contours et périmètres de La Guillotière

Pour les plus étrangers à Lyon et à son histoire, La Guillotière peut sans doute se limiter à une station de métro en sous-sol doublée d'une station de tram en surface, le tout associé à un pont mythique (mais plus très original) qui donna un nom à la place où il aboutissait, place du Pont, plus usité par les autochtones et leurs cousins d'au-delà des mers que l'actuel Gabriel Péri. Au total, environ deux hectares et demi, pas de quoi en faire un bulletin. Encore que… il y est passé et il y passe toujours du « monde » de larges horizons, il s'y passe du commerce varié et coloré, des échanges ouverts ou furtifs. Il s'y est construit et démoli quelques bâtiments emblématiques encore fort regrettés... Si on y rajoute une Grande Rue, cela pourrait faire village, sauf qu'on est dans un cœur de métropole.

Pour nous qui avons entrepris de présenter quelques morceaux choisis de La Guillotière, la question de la délimitation d'un périmètre s'est imposée comme une quadrature du cercle, tant les mutations administratives successives en ont modifié les représentations et perceptions chez les Lyonnais eux-mêmes, au point que s'est effacé de la mémoire collective, pour bon nombre d'entre eux, le tout premier périmètre historique de la **commune** de La Guillotière en Dauphiné.

Aujourd'hui, à chacun sa *Guille*. Ceux de l'intérieur, et ceux de l'extérieur du périmètre, ont probablement les définitions territoriales les plus différenciées, mais même entre gens a priori de même confins, la diversité peut se révéler importante aussi : faites le test autour de vous et demandez quelles voies bornent ce **quartier**, car c'est à noter comme une évolution de la représentation actuelle, on parle désormais de quartier ou de **secteur.** Il ne s'agit plus, bien entendu, de considérer la **ville**, ni même un **arrondissement** spécifique. Quant au **bourg** et autres **canton** et **plat pays**, ils sont passés de mode depuis belle lurette, reste le **faubourg** qui colle encore un brin à son identité.

Quelques périmètres choisis ou imposés au cours du temps

La **première délimitation officielle** de *La Guillotière* et du *mandement de Béchevelin* correspond à un procès-verbal dressé par Maître Louis Tindo, commissaire du roi Louis XI, le 23 août 1479, qui décrit en détail les chemins qu'il a parcourus avec ses aides, et les points de repère recensés pour en fixer les limites. Elle a été réalisée suite à de multiples litiges territoriaux entre Lyon et La Guillotière en Dauphiné. Et elle reste une référence dans nombre de procès qui opposent l'archevêque ou les échevins de Lyon aux officiers du Dauphiné, tous revendiquant, durant plusieurs siècles, la mainmise juridique et fiscale sur la dite ville.

La gravure de Bouchet fait d'ailleurs partie du *Recueil des principales pièces du procez jugé au Conseil d'État du Roy en faveur du Présidial de Lyon contre le parlement*

Gravure de Bouchet, 1701, Guillotière - Béchevelin, BmL, fonds ancien 109488

de Grenoble, pour la juridiction de La Guillotière et du mandement de Béchevelin, 9 mars 1701. À noter sur ce plan, les confins sud : Vénissieux et Saint Fons, nord : Villeurbanne, ouest : Lyon, et est, du côté de Bron, au niveau du chemin du Vinatier.

La 2e délimitation historique dite de la *Carte des sections cadastrales de la Guillotière*, renvoie au plan cadastral napoléonien de 1824 établi par le géomètre Terra. Y apparaissent les sections (A) des Brotteaux (B) de La Part-Dieu (C) des Feuillants et de Monchat (D) de Saint-Alban (E) de La Motte (F) de Gerland (G) de Béchevelin (H) du midi de la ville (I) du nord de la ville.

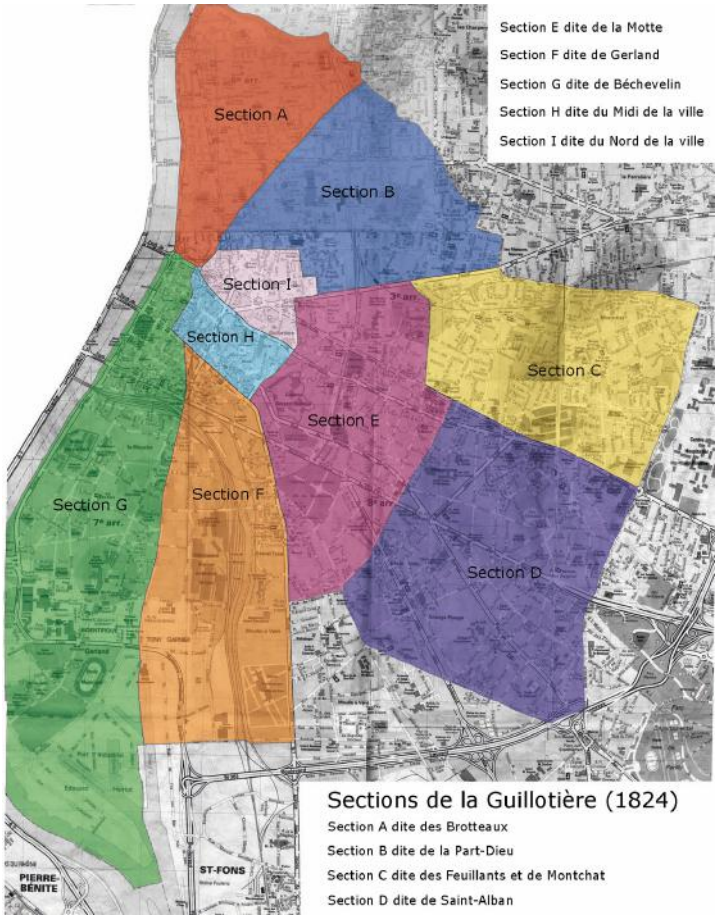

Carte des sections cadastrales de la Guillotière, 1824, AD&M 16_3P

La 3e représentation est une carte vectorisée de la ville de Lyon, éditée par Bernard Gauthiez(1), d'après le cadastre ancien de Lyon en 1824-32, qui permet de prendre la mesure de l'étendue de La Guillotière historique, dans la constitution de la ville de Lyon actuelle (« *un peu plus de la moitié du total* » soit 2518,7 ha contre 1241,3 ha pour le Lyon d'alors), et d'en apprécier le contour en forme de papillon.

La 4e carte (Bilan STAP 69, 2014) présente les 9 arrondissements actuels de Lyon. À noter que l'ensemble des 3e + 6e + 7e + 8e correspond à l'ancienne commune de

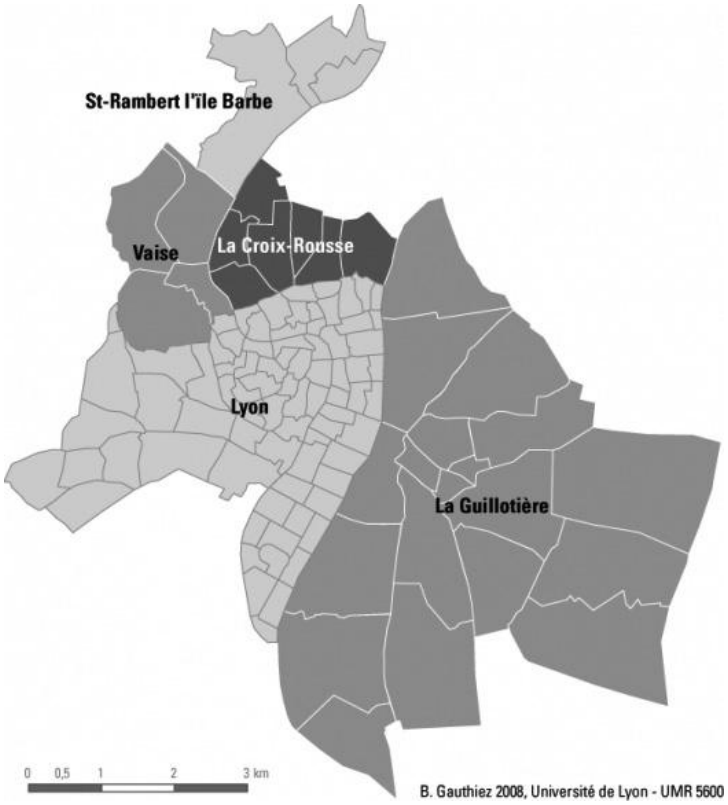

Carte vectorisée, B. Gauthiez, 2008, d'après 1824

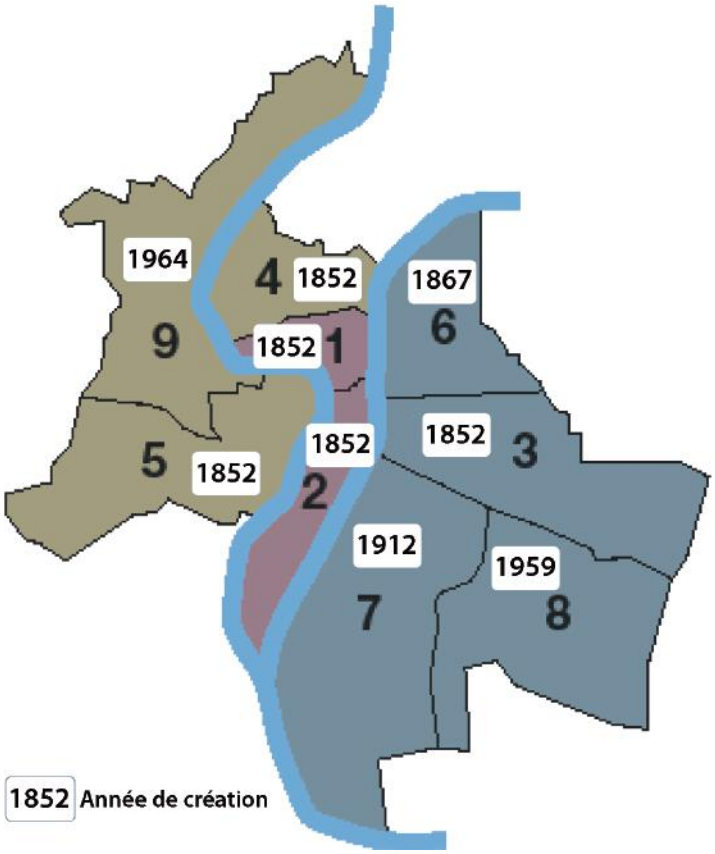

Carte des 9 arrondissements, STAP 69, 2014

La Guillotière. Passons sur les détails chronologiques de leur création, entamée par celle du 3e (alors copie conforme de la Guillotière d'origine), puis de la cascade des fractionnements 3e/6e, du nouveau 3e en 3e/7e, et finalement du nouveau 7e en 7e/8e.

(1) B. Gauthiez, « Lyon en 1824-32 : un plan de la ville sous forme vecteur d'après le cadastre ancien », *Géocarrefour*, vol 83/1 - 2008

Signalons au passage la proposition originale publiée dans *La Construction Lyonnaise* du 16-07-1911 (à la veille de la création du 7e), de dénommer le 3e, « Part-Dieu », et de lui attribuer le n° 7, compte tenu de sa proximité avec le 6e et de son statut de dernier entrant dans la série… Or donc, dans cette logique, le 7e aurait pu être à ce jour le 3e ! ?

Dans un document en ligne de la Ville de Lyon (AML 11-09-2009), le découpage des quartiers fait apparaître des dénominations qui n'existaient pas en 1824 (Tête d'Or, La Mouche, Monplaisir, Bachut-Transvaal...) tandis que d'autres ont disparu (Saint-Alban, La Motte, Béchevelin…) ou ont été modifiées (Brotteaux-Bellecombe, Montchat, Part-Dieu, Villette...) ; et dans ce bric-à-brac revisitant le plan cadastral de 1824, **La Guillotière** « nouvelle formule », rassemble l'ancienne section du *Midi de la ville*, une portion de *La Motte* et un bout de *Béchevelin*.

Extrait de la carte officielle de Lyon : nouvelles dénominations des quartiers Rive Gauche, AML, 11-09-2009

En 2004, la Ville de Lyon édite *ZOOM Rive Gauche*, un ouvrage où on retrouve une carte dont les contours dessinent le papillon « Guillotière » version initiale, formé de 9 **quartiers**. Dans cette version singulière, La Guillotière déborde au nord du cours Gambetta, sur le 3e, recouvrant les quartiers Mutualité, Moncey, Voltaire.

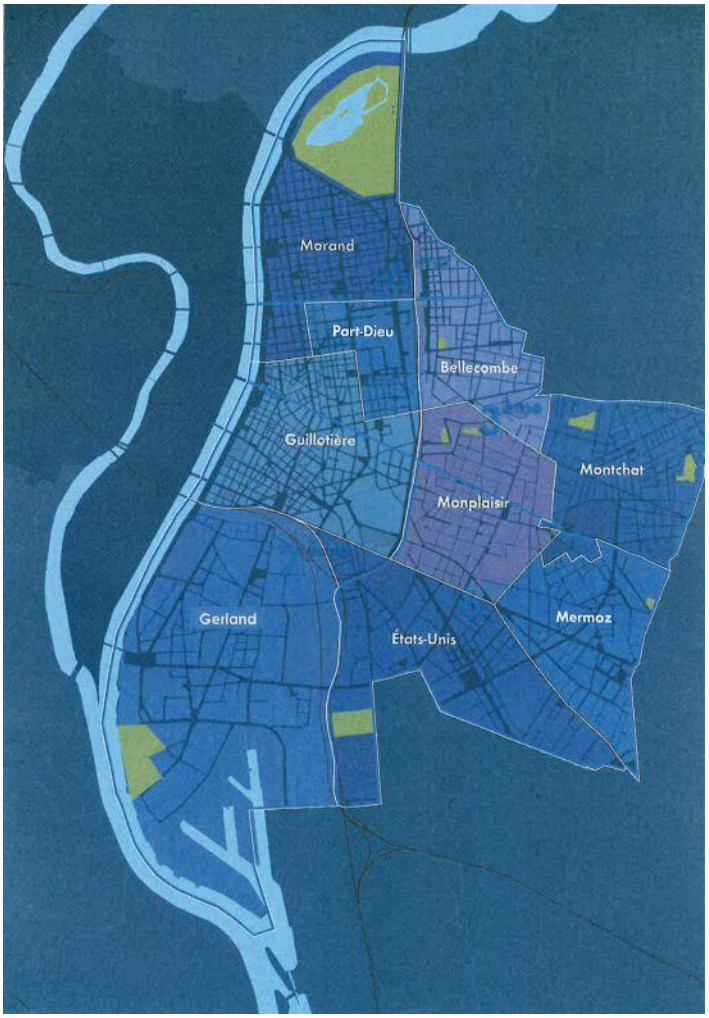

ZOOM Rive Gauche, 2004

S'agit-il d'une reprise du découpage d'un secteur relevant de la *politique de la ville* (2) de l'époque, ou d'un changement de vision volontariste, dépassant la ligne de démarcation du cours Gambetta ? Cet ensemble, ainsi redéfini, se rapproche diablement?! de l'emprise actuelle du *Conseil Citoyens Moncey-Voltaire-Guillotière* créé en décembre 2016, mais aussi des références courantes de l'INSEE(3).

Depuis la création des Conseils de Quartier, des redécoupages ont été effectués en 2015 et 2018 qui sectorisent davantage encore des zones densément peuplées et, comme le rappelle la légende de la carte, un « *vaste territoire* » de 125 ha. Le dernier en date présente 3 secteurs, du ressort du Conseil de Quartier **Guillotière** : Blandan-Sardou, Saint-Louis, Pasteur-Mazagran.

---

(2) « *La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et* de so*lidarité envers les quartiers les plus défavorisés. La géographie prioritaire en définit les périmètres d'intervention.* »
http://www.cohesion-territoires.gouv.fr

(3) Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 83, *Quartiers de Lyon : de profondes mutations en 30 ans, avec une forte dynamique à l'est*, 04/07/2019 :
https://www.insee.fr/fr/statistiques/4183283#graphique-figure2

Emprise du conseil de quartier Guillotière

Le PIP Guillotière - Béchevelin

Quels autres périmètres envisager ?

Relevant du **patrimonial**, il existe, officiellement, ici :

– deux *périmètres de protection de bâtiments classés* autour du garage Citroën et du château La Motte, nécessitant un avis conforme (?) de l'Architecte des Bâtiments de France pour toute démolition/construction dans un rayon de 500 m ;

– un ensemble de trois *Périmètres d'intérêt patrimonial* (PIP) défini dans le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) : quai Claude Bernard / rue de Marseille, Guillotière / Béchevelin, Grande rue de La Guillotière ;

– une *zone de présomption de protection archéologique* (ZPPA) qui implique la programmation de sondages archéologiques avant toute construction et des fouilles préventives en cas de sondages positifs (voir p 15). Sont essentiellement recherchés ici des vestiges corroborant des hypothèses de tracés des voies romaines : la route d'Italie et le compendium Lyon-Vienne (voir p 13-14) ;

– deux *aires d'étude du secteur Guillotière de l'Inventaire Régional « Patrimoine Rhône-Alpes »* où sont recensés des éléments des patrimoines culturel et industriel. (voir prochain bulletin, n° 118)

1re aire d'étude du secteur Guillotière de l'Inventaire Régional

Selon la définition des PIP donnée dans le magazine 7'ACTUEL d'octobre 2013, « *Ils visent à garantir la préservation de caractéristiques urbaines d'un secteur. Les projets de démolition et les nouvelles constructions doivent prendre en compte la morphologie du quartier, en harmonie avec le bâti existant* ». On pourrait s'interroger sur la validité de cette définition dans le temps, et sur sa traduction dans la réalité des pratiques d'urbanisme d'aujourd'hui. D'autant que, par exemple, ateliers et succursales liés à l'automobile, encore récemment fortement implantés dans le quartier Guillotière, sont en train de disparaître prestissimo, à rebours de ce que pouvaient laisser présager les propos de l'adjoint à l'urbanisme de l'époque, dixit : « *Si le garage Citroën va connaître une belle opération de réaménagement, nous pouvons également entreprendre de mettre en valeur tout le patrimoine du 7e lié à l'automobile* ».

Dans le cahier d'arrondissement du 7e du PLU-H 2019, un secteur, semble-t-il, plus large que le PIP est identifié comme ayant une valeur patrimoniale. Son caractère « faubourien » y est, à plusieurs reprises, souligné : « *Les quartiers plus anciens du 7e Nord renferment diverses typologies du patrimoine urbain et architectural lyonnais, lié à l'histoire de la rive gauche. Une partie de ces quartiers est d'ailleurs protégée au titre du site inscrit de la ville de Lyon et intègre pour partie le site UNESCO, dans sa bande tampon. On recense ainsi des quartiers de diverses époques : les îlots des quais avec les universités, l'hôpital Saint Luc / Saint Joseph ; les tissus urbains plus anciens de la Grande rue de la Guillotière, de Guillotière-Bèchevelin, de Guillotière-Tourville qui marquent les traces des anciens faubourgs historiques et les tissus plus hétérogènes de part et d'autre de l'avenue Jean Jaurès* » (p12).

Comme cela est rappelé dans ce texte, la Rive Gauche du Rhône est pour une modeste partie, incluse dans la zone tampon Unesco (a minima, jusqu'à la rue de Marseille) même si le *périmètre des sites inscrits*(4) en octobre 1979 s'étend jusqu'à l'avenue Jean Jaurès.

La recommandation « *Des quartiers à valeur patrimoniale à préserver : quartiers constitués, anciens faubourgs et passé industriel* », suffit-elle à en préserver l'identité et la qualité ?

Manifestement non. La définition de PIP n'offre à l'évidence aucune protection[5], les démolitions y sont monnaie courante et le nouveau bâti peu conforme à l'esprit des lieux.

Ne faudrait-il pas plutôt imaginer d'étendre le périmètre Unesco ou/et sa zone tampon, pour dépasser la rue de Marseille et intégrer davantage le faubourg historique de La Guillotière ? Pourquoi pas une protection effective jusqu'à l'avenue Jean Jaurès à défaut d'aller jusqu'au cœur original du bourg, l'actuelle place Stalingrad, ancienne place de la Croix ?

Doit-on et peut-on abstraire le bâti comme seule composante patrimoniale ?

Il est à noter que le projet officiel de **territoire** Moncey-Voltaire-Guillotière 2016-2020, développé par la Métropole et la ville de Lyon, dans leur ***Mission Quartiers Anciens***, entend via ses 2 volets « Culture » et « Habitat » également « *valoriser le patrimoine de l'immigration et la diversité culturelle du quartier* » et y « *maintenir la mixité sociale* ».

Or cette mixité des populations est intimement liée à la mixité du bâti. Pendant longtemps, les immeubles, ou les îlots, combinant lieux de résidence et lieux d'activités industrielles, artisanales ou commerciales, ont en effet permis à diverses catégories de population, à la fois de travailler et de vivre sur place, comme le confirme l'étude des feuilles de recensement de ce quartier, sur plusieurs décennies, depuis le 19e siècle.

Par ailleurs, la longue tradition d'accueil des populations modestes et/ou migrantes[6], à La Guillotière, a donné naissance à un site-creuset sans égal dans la centralité lyonnaise, mais à équilibre fragile. Il fait donc, en principe, l'objet d'un accompagnement social et économique spécifique, en particulier au niveau de l'habitat, par le biais d'un classement en **Quartier en Veille Active**.

Comment cela se traduit-il sur le terrain ? Ce n'est, hélas, pas toujours d'une lecture aisée et très compréhensible. Sont visibles surtout les rez-de-chaussée commerciaux (i) asiatiques, dans un carré ou un rectangle (c'est selon),

Carte des quartiers en Politique de la Ville et Veille Active
En rouge : le quartier en Politique de la Ville Moncey
En bleu : les quartiers en Veille Active Voltaire et Guillotière

entre les rues de Marseille, Passet et la place Raspail (voir p.29), (ii) de la *petite Afrique*[7], Grande Rue de La Guillotière et ses petites rues avoisinantes[8] (voir p 25).

Le périmètre retenu, dans ce bulletin[9]

Après commune réflexion, il sera délimité par le Rhône à l'ouest, l'avenue Garibaldi, à l'est, le cours Gambetta au nord et la voie de chemin de fer, au sud. Il combine finalement raisons objectives[10] (découpages administratifs, existence de 3 PIP, 2 aires d'étude, une ZPPA, une concentration de bâtis industriels…) et raisons plus subjectives. Ces dernières tiennent notam-ment à l'appréciation que les habitants se font de la menace de perte d'identité patrimoniale, suite à la disparition progressive du bâti dit « faubourien ».

Et l'heureuse rencontre d'un article dithyrambique de la *Construction lyonnaise* du 15/12/1891 sur un « **Quartier en Construction** » évoquant « *un quartier neuf* [qui] *s'élève comme par enchantement dans la partie du nouveau Lyon comprise entre le cours Gambetta, l'avenue de Saxe, l'avenue des Ponts*[11] *et le quai Claude Bernard* », dans un périmètre qui nous est familier, nous permet de faire de précieux rapprochements entre la construction de la ville, à la fin du 19e siècle et les réaménagements urbains de ce début du 21e siècle. Y sont listés, parmi les travaux p*roductifs, utiles et moins onéreux que la malheureuse entreprise du quartier Grôlée* :
– le *pont monumental du Midi*, (avant le pont Galliéni) ;
– *l'École de Santé Militaire, avenue des Ponts* ;
– les *facultés de Droit & Lettres au nord de la Faculté de Médecine ;*

(4) cf. cahier communal du PLU-H 2019, p 49 : « périmètre sites inscrits », *au titre du code de l'environnement dénommé « site historique de Lyon » le 10 octobre 1979*, précise P. Lamy chargé de projet « Patrimoine urbain » à la ville de Lyon

(5) À la question de l'opérationnalité du classement en PIP , l'adjoint à l'urbanisme du 7e répond aujourd'hui : « *Le nouveau PLU-H place les prescriptions du PIP au-dessus des prescriptions d'urbanisme applicables aux zonages. Ainsi, si une hauteur de construction est possible au titre du PLU-H, celle-ci pourra être refusée parce que non conforme aux prescriptions du PIP telle la préservation de l'environnement urbain ou du tissu bâti traditionnel. Les élus du 7e interrogent les promoteurs et les propriétaires de fonciers, avant une opération d'aménagement, sur l'analyse historique et patrimoniale des biens.* »

(6) Migrations d'abord de l'intérieur de la France au 19e siècle (limousins, réfugiés alsaciens…) puis de l'extérieur depuis la fin du 19e

(7) Dénomination empruntée à Benjamin Vanderlick (voir p 25)

(8) Interrogés, les services de la DECA (Direction de l'Économie, du Commerce et de l'Artisanat) de la ville de Lyon, n'ont pu nous fournir les données d'occupation des rez-de-chaussée sur le secteur choisi.

(9) et le prochain : bulletin n° 118

(10) SEL a publié « *Le quartier Moncey au milieu du gué – une longue histoire, un devenir à défendre* », bulletin n°101, décembre 2012.

(11) Actuelle avenue Berthelot

– la *démolition et le nivellement du fort du Colombier* ;
– le *monumental nouvel hôpital : Saint-Joseph* (12) ;
– les *habitations ouvrières de la Société de logements économiques près de la gare de La Mouche* ;
– l*es belles maisons particulières en façade des rues de Marseille, Sébastien Gryphe, Bouchardy*(13)*, Chevreul, Dumoulin*(14)*, avenue de Saxe*…

On voit que la rénovation de ces quartiers est complète. Aussi, depuis l'achèvement du pont du Midi, un courant irrésistible entraîne les habitants, assez chèrement et assez mal logés dans les anciennes maisons du vieux Lyon, à chercher des appartements plus confortables dans les maisons économiques et salubres de la rive gauche.

Extrait de la *Construction lyonnaise* du 15-12-1891

Quant aux points de vue qui y sont développés, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils interrogent la notion de patrimoine à l'échelle historique du siècle.

À l'évidence, les raisons majeures de l'attractivité d'un quartier n'ont pas changé : qualité des dessertes, modernité, salubrité, mixité des logements et modicité des loyers. Par contre, ce qui était, à l'époque, déconsidéré – « *anciennes maisons du vieux Lyon* » – fait

En passant nous devons faire remarquer que le quartier sud de la rive gauche a vu naitre son immense développement et sa création, pour ainsi dire, aussitôt après l'établissement des Facultés, le nivellement des terrains militaires, le comblement des fossés d'enceinte et l'ouverture du prolongement de l'avenue de Saxe jusqu'à la gare de la Mouche autrefois desservie par l'étroite et tortueuse rue de Gerland.

Mais ce qui attirera surtout les constructions et les habitants dans les quartiers neufs situés autour des Facultés, ce sont les moyens faciles de communication par tramways ; plusieurs lignes doivent passer sur le pont du Midi, partant desservir et relier directement les quartiers de Perrache et de la rive gauche par les quais, la rue de Marseille, l'avenue de Saxe et l'avenue des Ponts.

Extrait de la *Construction lyonnaise* du 15-12-1891

aujourd'hui patrimoine, tandis que le bâti « historique » de la Rive Gauche est au 21e siècle, à son tour, objet d'un certain discrédit ou d'une indifférence, peu compréhensible. Même les édifices universitaires dessinés par Abraham Hirsch ne bénéficient d'une « attention patrimoniale » que depuis la création du périmètre de protection des abords du garage Citroën classé Monument Historique en 1991, c'est dire…

Danielle Boissat

Le monde vu de La Guillotière : le globe terrestre achevé en 1701 par Henri Marchand (1674-1750),
en religion Père Grégoire, franciscain de Picpus, couvent de La Guillotière

« Était-ce comme travail ou délassement, étude ou distraction, qu'il entreprit deux vastes globes, terrestre et céleste, de deux mètres de diamètre, qui, pendant un siècle, ornèrent le couvent de la Guillotière et firent l'admiration des savants d'alors, en attendant qu'ils fussent oubliés et délaissés dans la grande salle de la Bibliothèque de Lyon, où ils sont, depuis 1792 ? Nous l'ignorons complètement. Le Père Grégoire construisit une charpente d'une rondeur parfaite, il la couvrit d'une couche épaisse de plâtre soutenue par de la toile, enveloppa le tout d'un papier teinté et collé et peignit dessus les constellations qui brillent au-dessus de nos têtes. (…) Il fit un second globe, plus beau, plus vaste et plus étonnant que le premier. Il y peignit nos mers et nos continents, et pendant que nos géographes les plus habiles osaient à peine indiquer les côtes de l'Asie, pendant qu'ils nous représentaient l'Afrique comme une terre aride et inhabitée, lui, d'une main sûre, il traçait les mers intérieures de l'Asie, les chaînes des montagnes, les bornes des royaumes, les îles perdues dans les océans, et, au milieu de cette Afrique inconnue, ces grands lacs retrouvés par les voyageurs modernes, ces fleuves immenses dont Grant, Baker, Speke, Livingstone, Stanley, croyaient les premiers avoir suivi les bords ; (…) Pour lever ainsi, deux cents ans avant les voyageurs modernes, les voiles qui couvraient l'Asie et l'Afrique centrale, de quelles cartes mystérieuses, de quels livres inconnus du public s'était donc servi le Père Marchand ? Où avait-il pris tant de savoir ? Comment avait-il pénétré tant de mystères ? (…). Au XVIe siècle, les Pères Jésuites évangélisaient les Indes ; au XVIIe l'Asie et l'Afrique n'avaient plus de secrets pour eux. Mais les Dominicains les avaient déjà précédé. (…) Franciscains, Dominicains, Jésuites, avaient tous, pour les besoins de leurs frères et successeurs, tracé des cartes et écrit leurs souvenirs, la plupart, fait curieux, imprimés à Lyon. (…). »

Extraits de *Henri Marchand et le globe terrestre de la bibliothèque de Lyon,* note par Aimé Vingtrinier, bibliothèque de Lyon, Éd. Glairon-Mondet, Lyon, 1878.
https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64728029

Globe, BML, Part-Dieu, 4e étage - ph D. Boissat 30-03-2012

(12) Le 1er du nom, sur l'îlot Raulin / Jaboulay / Pasteur / Grignard

(13) Ancien nom de la partie est de la rue de l'Université

(14) Actuelle rue du Père Chevrier

Le quartier Saint-André, inventaire en cours

Depuis 2010, une partie du quartier de la Guillotière située autour de l'église Saint-André a fait l'objet d'une étude d'inventaire général du patrimoine culturel conduite par les services de la Région, en partenariat avec la Ville de Lyon. Alors que cette opération touche à sa fin et que ses résultats seront prochainement publiés, ce bulletin fournit une première occasion de présenter ce travail.

Cadre de l'étude

Depuis 1999, le service chargé de l'Inventaire général du patrimoine culturel est engagé dans une étude au long cours du patrimoine architectural de la ville de Lyon. Initialement conduite par convention associant l'Etat (DRAC Rhône-Alpes, service déconcentré du ministère de la Culture) et la Ville de Lyon, le projet se poursuit depuis la décentralisation de la compétence d'inventaire du patrimoine par la loi du 13 août 2004, sur la base de conventions signées entre la ville et la Région Rhône-Alpes, puis Auvergne-Rhône-Alpes. La dernière convention, actuellement en vigueur, a été signée en juin 2019. Dans ce cadre, les recherches sont programmées sur une base topographique, par la définition de secteurs d'étude comprenant une quarantaine d'îlots bâtis, de façon à pouvoir être étudiés dans un délai de cinq années environ. Ont ainsi été étudiés successivement les secteurs de Saint-Nizier et du Confluent, puis ceux des Jacobins et de la Guillotière.

Le secteur d'étude Saint-André a été programmé par le comité de pilotage en octobre 2010. Il s'étend du Rhône (quai Claude-Bernard) à l'ouest à l'avenue Jean-Jaurès à l'est, de la rue Basse-Combalot au nord à la rue de l'Université au sud. Le bâtiment de la faculté de Droit (Université Lyon III) est exclu de l'étude. Ce secteur a été choisi comme prolongement sud de l'étude achevée du secteur « Guillotière », qui couvrait tous les îlots bordant de part et d'autre la grande rue de la Guillotière, dans l'objectif d'analyser l'articulation morphologique entre un quartier neuf loti au XIXe siècle et le faubourg ancien.

Méthodes de recherche

La méthode et les outils de l'inventaire topographique sont définis et encadrés au niveau national par les prescriptions du ministère de la Culture. Conformément au protocole de recherche établi, toutes les parcelles comprises dans le secteur d'étude ont fait l'objet d'un repérage systématique sur le terrain. Chaque fois que c'était possible, les parties communes des immeubles (allées, cours et escaliers) ont été visitées. Un échantillon de bâtiments représentatifs des différentes familles d'édifices, des différentes formes et des styles et périodes rencontrés sur le terrain est choisi pour faire l'objet de dossiers plus approfondis, enrichis de photographies professionnelles ou de relevés d'architecture. Les objets mobiliers ne sont pas concernés par l'étude.

L'enquête de terrain est complétée par une recherche documentaire visant à situer et comprendre historiquement le bâti repéré. L'iconographie ancienne a été recherchée et collectée : plans, dessins ou gravures, photographies, cartes postales.

Les principales sources d'archives utilisées sont les dossiers d'alignement et de voirie. Ils apportent une documentation homogène et riche sur toute la période 1852-1890 qui correspond au développement du secteur : dates de construction, éléments de description, noms d'architectes ou d'artisans, prescriptions de l'administration. D'un accès plus complexe ou plus chronophage, les permis de construire et matrices cadastrales n'ont été utilisés que secondairement, principalement pour les édifices sélectionnés.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé sous la responsabilité successive de Catherine Guillot en 2011-2013, Magali Delavenne en 2014-2019, avec la collaboration de Catherine Guégan. Ils ont également impliqué les photographes Martial Couderette, Éric Dessert, Thierry Leroy, Franck Trabouillet, et le dessinateur-cartographe André Céréza. L'architecture industrielle, qui fait l'objet d'une étude thématique particulière pour l'ensemble de la ville, a été étudiée par Nadine Halitim-Dubois.

Résultats

Les résultats de l'étude se présenteront à terme sous la forme d'un ensemble de dossiers documentaires numériques, accessibles à tous sur Internet, sur le portail régional : https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/
La documentation produite se compose de dossiers de synthèse présentant l'évolution historique du quartier, les processus de lotissement et la voirie, ou les caractéristiques générales d'une famille d'édifices. Les bâtiments repérés ou étudiés font l'objet d'un dossier individuel plus ou moins étoffé. Le mode d'accès le plus commode pour l'utilisateur est l'interrogation du portail par l'adresse actuelle des bâtiments, placée entre guillemets.

En dehors des dossiers, quatre articles scientifiques ont d'ores et déjà été publiés dans la revue électronique du service, Les Carnets de l'Inventaire (https://inventaire-rra.hypotheses.org/). L'école Cavenne, ancien pen-

sionnat laïc de garçons (Institution Nolot) a été mise en valeur en 2017. Deux articles successifs ont été consacrés à l'église Saint-André et à ses vitraux en 2013. En 2012, ce sont les espaces et monuments publics, actuels ou disparus, qui ont été ainsi présentés.

Étude urbaine

Le territoire étudié est un quartier neuf du XIXe siècle, presque entièrement construit entre 1825 et 1886. On distingue trois processus de lotissements : de part et d'autre de la rue de Marseille, l'ouest du secteur est loti sur des terrains remblayés, gagnés sur le lit ancien du Rhône et les lônes ; la partie orientale correspond à des lotissements sur d'anciens terrains agricoles, principalement des jardins (au nord) et des prairies (au sud, d'où l'origine étymologique du quartier du Prado, signifiant prairie en espagnol). Plus tard et plus ponctuellement ont été loties les anciennes emprises industrielles, représentant d'importants tènements autour de la rue de l'Université, dans le quartier Mazagran et la rue du Père Chevrier.

L'étude de la voirie, qui est l'outil essentiel de l'urbanisme et le préalable au développement des quartiers neufs, fera l'objet d'un dossier de synthèse sur l'ensemble du quartier, en plus des dossiers individuels consacrés à chaque rue. Elle fait ressortir la difficulté d'articuler des trames urbaines issues de différents lotissements privés. Le premier plan général d'extension et d'alignement de la commune de la Guillotière, dressé par le voyer Antoine Scève en 1827, attribue deux trames en damier différentes aux deux principaux lotissements de l'époque, le lotissement Combalot, à l'ouest de la rue de Marseille et le lotissement Félissent, à l'est de cette même rue.

L'articulation des deux trames pose problème et donne lieu à une zone tampon relativement désorganisée, autour de l'église Saint-André dont la construction est décidée après l'élaboration du plan Scève. En fonction des opportunités et des obstacles, la Ville a adopté, tantôt l'une, tantôt l'autre des trames établies. Cette zone a encore été perturbée par l'irruption d'un axe non planifié, la rue de la Thibaudière qui pérennise la grande allée du château du même nom ; puis au XXe siècle, par le projet de prolongement de l'avenue Félix-Faure qui a laissé des traces fossiles dans le tissu urbain, sensibles à travers des espaces ouverts, des délaissés urbains et l'alignement diagonal de certains bâtiments.

L'ensemble de la brasserie Combalot (1856)

À l'intersection des rues de Marseille, d'Aguesseau et Béchevelin, un ensemble bâti remarquable illustre cette problématique. Il s'agit d'un ensemble ordonnancé de six immeubles à cour commune, composant un îlot de plan triangulaire. Les trois immeubles formant la pointe du triangle sont de composition identique et se distinguent par de monumentaux escaliers en vis avec jour, couronnés d'une verrière. Les immeubles en façade sur la rue de Marseille sont de composition plus élégante et ornée. Les n° 3 et 5 rue de Marseille sont jumelés en miroir, le n° 1 rue de Marseille, en position d'angle donnant sur la place Gabriel-Péri, est traité de façon individualisée.

Cet ensemble remarquable a été bâti à la fin des années 1850, sur les terrains de l'ancienne brasserie de bière fondée par André Combalot, lotisseur du quartier. La brasserie cesse de fonctionner au décès d'André Combalot en mai 1841. En 1844, ses héritiers Adrien et Louise Combalot font don à la ville d'une partie des terrains de la brasserie, permettant la création de l'actuelle place Bulard, alors dénommée place Combalot. La création de cette place publique marque l'abandon du projet de voirie initial pour l'articulation de la rue Saint-Michel (trame du lotissement Félissent) et la rue d'Aguesseau (trame du lotissement Combalot). Alors que le plan Sève prévoyait de prolonger la rue Saint-Michel vers l'ouest, cette opportunité foncière amène la ville à opter pour le prolongement de la rue d'Aguesseau vers l'est. C'est le décalage des deux trames qui génère la petite place de plan triangulaire.

Dans le processus complexe de liquidation et de mise en valeur des terrains Combalot, la masse à bâtir échoit à Jules Dulac, un investisseur souvent impliqué dans les opérations de lotissement spéculatif du quartier. L'ensemble est vraisemblablement construit en 1856, lorsque Dulac obtient son indemnisation pour les terrains permettant l'élargissement de la rue de Marseille, de la place Gabriel-Péri et de la rue Béchevelin. Les immeubles sont construits sur les nouveaux alignements. On en ignore malheureusement l'architecte.

Vue d'ensemble de l'îlot, en façade sur la place Bulard
Photo Éric Dessert, Inventaire général du patrimoine culturel, 2016

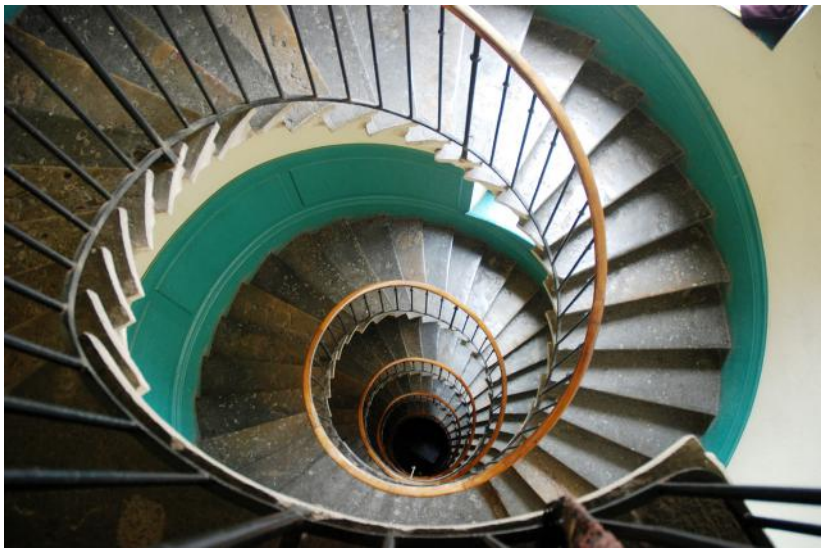

Vue plongeante d'un escalier, rue Béchevelin - Photo Catherine Guillot, Inventaire général du patrimoine culturel, 2013

Étude architecturale

Tous les domaines sont concernés par l'étude. L'architecture religieuse est représentée par l'église paroissiale Saint-André et l'établissement du Prado. L'architecture de l'action sociale marque le secteur avec le centre Gabriel-Rosset, les anciens bains-douches « Grandes douches modernes », actuellement Armée du Salut, et une petite cité de logements économiques Mangini. Les différents visages et niveaux de l'architecture scolaire ont été abordés, avec le collège Clemenceau, l'école Cavenne, les établissements d'enseignement privé que sont l'école Saint-André et le lycée Belmont-Capdebon, et enfin les bâtiments réaffectés des anciennes écoles Béarn-Aguesseau, Saint-Michel et Béchevelin. On rencontre également, de façon plus ponctuelle, l'architecture commerciale (hôtels de voyageurs) ou l'architecture culturelle. La salle de spectacle dite « Hôtel de la Chanson » a fonctionné seulement de 1904 à 1914 dans les locaux d'une ancienne verrerie, réaffectée ensuite en centre de formation (Maison des étudiants catholiques). D'autres équipements culturels sont aménagés en partie constituante dans un immeuble ancien (cinéma puis salle de spectacle Elysée ; théâtre Utopie).

Étude collective de l'habitat

Mais la très grande majorité du corpus d'étude relève de la catégorie de l'habitat. Les immeubles et les maisons font l'objet d'une étude collective basée sur une analyse statistique. 390 immeubles ou ensembles d'immeubles et 43 maisons ont été décomptés. L'étude collective comprend la définition des caractéristiques générales de l'habitat et la classification des édifices en familles, présentées dans un dossier de synthèse. Au sein de ce corpus, une cinquantaine d'immeubles ou d'ensembles seront sélectionnés pour étude approfondie.

Grâce à la documentation archivistique particulièrement abondante pour la période concernée, 40 % des immeubles sont précisément datés, 20 % sont attribués

Deux ensembles Art Nouveau dans la rue Cavenne (1898 ; 1904)

À l'extrême fin du XIXe siècle, l'implantation des bâtiments universitaires sur le quai Claude-Bernard attribue au quartier une nouvelle fonction et une nouvelle importance économique et culturelle, soit une nouvelle centralité urbaine. La frange sud du secteur étudié, encore largement occupée par des installations industrielles en activité ou en friche, devient le quartier des Facultés et fait l'objet de toute l'attention des décideurs de la politique urbaine (construction du pont de l'Université, ouverture de la rue de l'Université, aménagement de la place Ollier). La valeur des terrains à bâtir en est considérablement augmentée et des programmes immobiliers beaucoup plus ambitieux voient le jour.

C'est le cas d'un ensemble de six immeubles représentant la moitié d'un îlot, édifiés simultanément en 1898 par l'architecte Nicolas Vernon (1862-1909). Établi place Bellecour, Vernon passe pour être l'un des architectes lyonnais les plus en vue de son époque, auteur de nombreuses villas ou châteaux bourgeois de la banlieue lyonnaise, et d'immeubles prestigieux sur le boulevard des Belges. Il édifie quatre immeubles mitoyens formant toute l'ordonnance de l'îlot sur la rue de Bonald (n° 3 à 9). Composé en miroir, l'ensemble juxtapose deux immeubles identiques au centre et deux immeubles en L, de plan inversé, aux deux extrémités de l'îlot. À l'angle ouest, le 3 rue de Bonald parait avoir été surélevé postérieurement. L'ensemble est complété par le 36 rue Pasteur, également mitoyen. Le 13 rue Cavenne, déjà bien connu pour ses surprenantes ferronneries de style Art Nouveau, rares à Lyon et exceptionnelles dans le quartier, appartient en réalité à la même campagne de construction, bien qu'il soit situé à l'autre extrémité de l'îlot.

Quelques années plus tard, en 1904, l'architecte François Rostagnat (1848-1925) conçoit un ensemble de trois immeubles mitoyens, formant l'ordonnance nord de la nouvelle place Ollier. Ils offrent sur la place une façade spectaculaire au riche décor sculpté animé de nombreux décrochements (balcons, oriels, bow-windows), et développent un décor intérieur de grande qualité (peintures murales, vitraux, ferronneries).

De conception luxueuse, ils possèdent tous les attributs du confort bourgeois, en particulier les premiers ascenseurs, richement décorés. Cet ensemble est commandé par l'industriel Auguste Descours, dont Rostagnat était l'architecte attitré pour avoir construit pour son compte le château de Saint-Sixte à Merls (38) ainsi que le patronage de Millery (69).

(identification de l'architecte ou maître d'œuvre). Les sources conservées montrent que les travaux sont en très grande majorité l'œuvre d'un petit groupe d'acteurs : architectes ou entrepreneurs de bâtiment (maçons, charpentiers), ils sont généralement domiciliés dans le quartier et interviennent alternativement comme propriétaires, commanditaires, concepteurs ou prestataires. Ils composent un petit réseau, méconnu, des bâtisseurs de la rive gauche. Les noms de 67 architectes (se déclarant comme tels) ont été relevés dans les sources.

Parmi eux émerge en particulier la figure d'Antoine Laurençon, domicilié 13 place du Pont ou 10 rue Passet, dont le nom est attaché à 50 chantiers. Il appose volontiers sa signature en façade des immeubles qu'il bâtit, ainsi le 28 rue de Marseille ou le 42 avenue Jean-Jaurès. L'architecte et entrepreneur Boyer assure 26 chantiers, essentiellement des surélévations de bâtiments ou des constructions secondaires. Sa signature, particulièrement discrète, apparaît en façade du 8 rue Béchevelin. Enfin Jean-Baptiste Ballet, architecte de la première église Saint-André, est identifié à neuf reprises. Il développe en particulier une spécialité de « maison pour logement d'ouvriers » de quatre étages sur rez-de-chaussée et caves voûtées dont quatre projets sont attestés entre 1854 et 1856 : 27-29 rue de Marseille, 25 rue Cluzan, rue Montesquieu, rue de la Thibaudière. Les architectes établis dans le centre de Lyon, plus célèbres et prestigieux, n'interviennent que ponctuellement.

Rue de Bonald, détail de la peinture du plafond d'une allée
Photo Éric Dessert, 2016

Au fur et à mesure de leur complet achèvement, l'ensemble des dossiers issus de l'étude du secteur Saint-André sera mis en ligne progressivement sur le site : http://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr. En application de la nouvelle convention signée avec la Ville de Lyon en juin

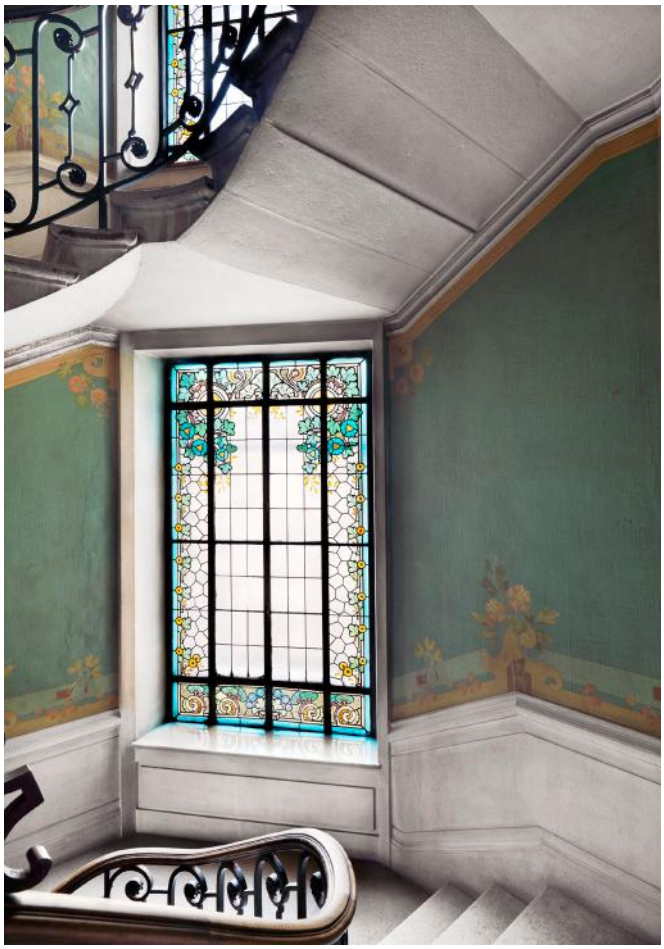

Quai Claude-Bernard, verrière, atelier Nicod et Jubin
Photo Thierry Leroy, 2014

13 rue Cavenne, balcons sur l'angle,
Ph. Éric Dessert, 2016

Magali Delavenne
Conservateur du patrimoine
Chercheur au service Patrimoines et inventaire général. Région Auvergne-Rhône-Alpes

Photos © Région Auvergne-Rhône-Alpes / Ville de Lyon

Routes de traverse

Pendant longtemps, La Guillotière est perçue comme un territoire de passage, de transit, de roulage. Des voies anciennes relient Lyon, via le pont du Rhône, au sud – *compendium*, *route de Vienne*, *de Marseille*, *d'Antibes*, *de Provence* – et à l'est – *voie d'Italie, de Paris à Turin, route de Grenoble, au delà des Monts* – selon les appellations qui évoluent. Et en bordure de ces axes, des édifices dont la vocation varie aussi selon les époques.

Mais que reste-t-il de ces voies et de ces constructions aujourd'hui ?

Les voies antiques

Un réseau de voies mentionnées dans les textes antiques, associé à des ensembles funéraires, est attesté en rive gauche du Rhône depuis le 19e siècle. C'est en 1870 qu'est découvert fortuitement, lors de travaux de creusement des fondations d'une cheminée de la vitriolerie, située à l'emplacement actuel du garage Citroën (n° 0046 du plan p 14), les vestiges funéraires majeurs d'un mausolée dédié aux 3 enfants de « *Quintus Acceptius Firminus, décurion de la colonie Copia Claudia Augusta de Lyon, duumvir, et Satria Venusta, leurs parents infortunés* (…) » et composé d'un grand sarcophage en marbre sculpté, de fragments de deux autres petits sarcophages et 4 grandes dalles (1,50 m de haut / 3,70 m de large) avec épitaphe.

Sarcophage et dalles, Musée Lugdunum, photo D. Boissat, 2019

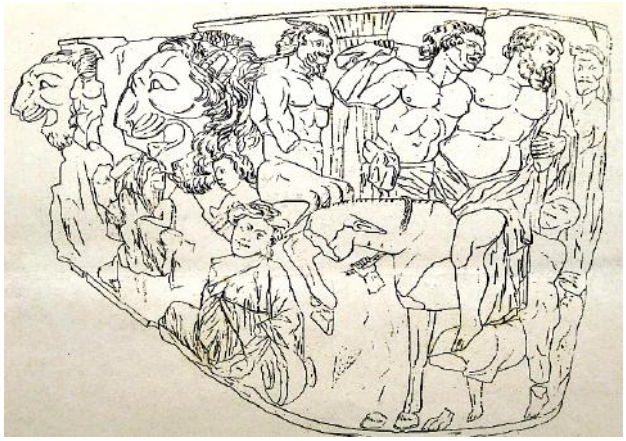

Dessin, Isidore Hedde, 1875

Leur localisation, le long de la rue des Trois-Pierres(1), correspondrait au bord du tronçon commun au *compendium* Lyon-Vienne(2) et à la Voie d'Italie, dont les archéologues s'efforcent de reconstituer précisément les tracés. Après la première conjecture d'Amable Audin (1956) sur celui du *compendium*, Frédérique Blaizot *& al.*(3) (2010) ont proposé deux autres hypothèses, tenant compte à la fois des découvertes anciennes et des résultats des nouvelles fouilles préventives, selon 2 lignes : l'une passerait par les rues Salomon-Reinach puis des Trois-Pierres et finalement du Repos ; l'autre, à proximité de la rue de l'Université, puis des Trois-Pierres et du Béguin… Cependant, au sud des Trois-Pierres, le long de la rue parallèle « Père Chevrier », une fouille aux n°21-23 (n°0594) a révélé en octobre 1996, au départ du *compendium*, un tronçon de voie d'au moins 5,8 m de large sur 7 m de long, avec une superposition de 3 chaussées successives constituées de sable, de gravier et de galets tassés, ainsi qu'un fossé de récupération des eaux de pluie.

Dès le 19e siècle, des découvertes fortuites de vestiges funéraires sont rapportées dans des revues savantes, ici et là dans les « *prés de Béchevelin* » et, en 1864, dans le lit du Rhône, lors de la construction du quai Claude Bernard ; en 1845, un cippe de grande dimension (2,35 m de haut / 1 m 05 lg) formé d'un seul bloc de pierre de choin est signalé à environ 200 m, en face de l'entrée du fort du Colombier. Au 20e siècle, en juillet 1943, A. Audin mentionne un cippe, 33 rue de l'Université, sous la maison Dumaine puis un autre, découvert le 14-11-1973, du Voconce Jucundius(4) à 3,50 m de profondeur, dans les fondations d'un immeuble situé dans un triangle Jean Jaurès / Saint-Jérôme / Père Chevrier.

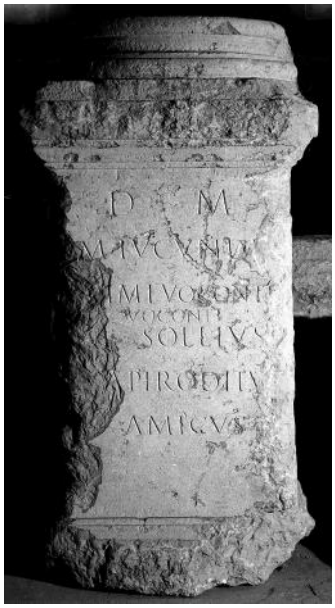

Cippe du Voconce Jucundius
© Lugdunum Musée & Théâtres romains,
photo J.-M. Degueule - n° d'inventaire : 2008.0.736

(1) Actuelle rue Salomon-Reinach

(2) Raccourci rive gauche du fleuve, de 16 milles contre 23 milles, par la Narbonnaise, en rive droite

(3) Blaizot Frédérique *et al.* « Archéologie d'un espace suburbain de Lyon à l'époque romaine : Paléogéographie de la plaine alluviale, axes de communication et occupations » in *Gallia* - Vol. 67, No. 1, 2010

(4) Remis au musée gallo-romain, photo : 1,657 x 0,835 x 0,618 m

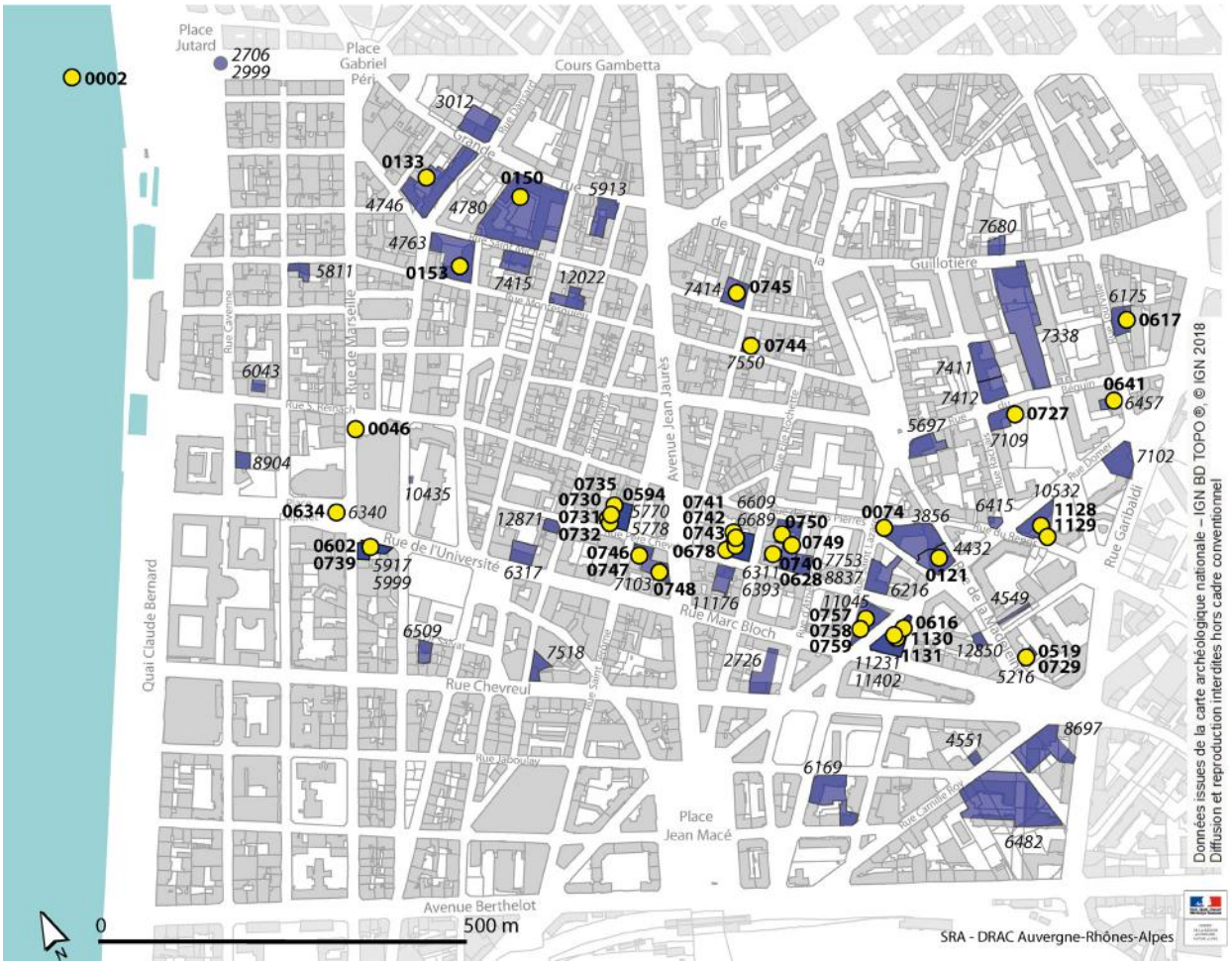

0002 / Place Jutard à place Gabriel Peri / Pont de la Guillotière / pont / Moyen Âge

0046 / Mausolée des Acceptii / 31 rue de Marseille, vers la rue Salomon Reinach / mausolée / Gallo-romain

0074 / Ilot du Repos / 44, rue de la Madeleine / funéraire / Gallo-romain

0121 / 48-50 rue de la Madeleine / production de chaux / Époque indéterminée

0133 / Faiencerie J. Combes / 20-24 Grande Rue de la Guillotière / atelier de potier / Époque moderne

0150 / Ilot C / 32 Grande Rue de la Guillotière / Époque moderne / mur

0153 / ZAC Guillotière Ilot E / Rues Bechevelin-St Michel-Cluzon-Montesquieu / caniveau / Époque moderne

0519 / site douteux / 57, rue de la Madeleine / funéraire / Époque moderne

0594 / 21-23 rue Père Chevrier, 22-26 rue St Jérome / Âge du bronze / céramique

0602 / 37-37 bis rue de Marseille / Moyen Âge / fosse

0616 / 23 rue Marc Bloch / funéraire / ossuaire / Gallo-romain

0617 / 11 rue de Tourville / Époque moderne / céramique

0628 / 23 rue Père Chevrier - 39 rue Elie Rochette / caniveau / Gallo-romain

0634 / Place Deperet / Époque contemporaine / puits

0641 / 22 rue de Tourville / Époque moderne / fosse

0678 / 33-35 rue Père Chevrier, 20-22 rue Elie Rochette / Néolithique - Âge du bronze / fosse

0727 / 12,14 rue du Béguin / funéraire / Époque indéterminée

0729 / site douteux / 57, rue de la Madeleine / funéraire / Époque contemporaine

0730 / 21-23 rue Père Chevrier, 22-26 rue St Jérome / voie / Gallo-romain

0731 / 21-23 rue Père Chevrier, 22-26 rue St Jérôme / sépulture / Gallo-romain ?

0732 / 21-23 rue Père Chevrier, 22-26 rue St Jérome / occupation / Gallo-romain

0735 / 21-23 rue Père Chevrier, 22-26 rue St Jérome / Moyen Âge / four

0739 / 37-37 bis rue de Marseille / Epoque indéterminée / fossé

0740 / 23 rue Père Chevrier, 39 rue Elie Rochette / Époque moderne / céramique

0741 / 33-35 rue Père Chevrier, 20-22 rue Elie Rochette / parcellaire / Gallo-romain

0742 / 33-35 r. Père Chevrier, 20-22 r. Elie Rochette / nécropole / Gallo-romain

0743 / 33-35 rue Père Chevrier, 20-22 rue Elie Rochette / cimetière / Moyen Âge

0744 / Pavillon Saint-Louis / angle rue Montesquieu rue Creuzet / occupation / Âge du bronze

0745 / 8-12 rue Creuset - 43 rue Saint-Michel / La Guillotière / occupation / Gallo-romain

0746 / 62 av. J.Jaurès, 13 rue St Jérome, 30 rue P. Chevrier / Age du bronze ? / niveau d'occupation

0747 / 62 av. J. Jaurès, 13 rue St Jérome, 30 rue P. Chevrier / Gallo-romain / fossé, fosse

0748 / 62 av. J. Jaurès, 13 rue St Jérome, 30 rue P. Chevrier /Époque moderne ? / four

0749 / 41 rue Père Chevrier - 16-18 rue des Trois Pierres / Âge du bronze - Age du fer / céramiques

0750 / 41 rue père Chevrier - 16-18 rue des Trois Pierres / Gallo-romain ? / fossé

0757 / Ilot Domer, 23 rue Marc Bloch, rue Pierre Chevrier, rue Saint-Lazare / parcellaire / Epoque moderne

0758 / Ilot Domer, 23 rue Marc Bloch, rue Pierre Chevrier, rue Saint-Lazare / Gallo-romain / céramique

0759 / Ilot Domer, 23 rue Marc Bloch, rue Pierre Chevrier, rue Saint-Lazare / Néolithique - Âge du fer / céramique, lithique

1129 / 30-34 rue Domer et 25-29 rue du Repos / sépulture / Époque moderne

1128 / 30-34 rue Domer et 25-29 rue du Repos / Époque moderne / fossé

1130 / 23 rue Marc Bloch / sépulture / Gallo-romain

1131 / 23 rue Marc Bloch / habitat / Moyen Âge

Carte des sites fouillés et légende, © D. Bellanca-Penel, SRA 2019 - En jaune les opérations positives

La prise en compte de la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme à partir de 1986, puis la définition d'une ZPPA[5] en rive gauche du Rhône par le Service Régional d'Archéologie (SRA), ont permis de nouvelles découvertes. Ainsi en 1988, lors de sondages, 44 rue de La Madeleine (n° 0074), le SAVL[6] a mis au jour, dans des remblais, une stèle funéraire élevée par deux filles Aristonia Max Simina et Aristonia Valentina à la mémoire de leur mère. La carte des sites fouillés (page 14), élaborée par D. Bellanca-Penel du SRA, répertorie l'ensemble des sites fouillés avec leurs résultats, jusqu'à aujourd'hui, sur notre périmètre.

D'après F. Blaizot *et al*. (2010) « *L'étude des vestiges funéraires récemment fouillés et des données anciennes, dont celles de l'épigraphie, indique que les sépultures sont implantées sur la rive gauche du Rhône dès la seconde moitié du IIe s., soit près d'un siècle après la création de la voie d'Italie. (…) La taille de certains mausolées, la fréquence des autels et des stèles funéraires, et l'ensemble des inscriptions (…) illustrent une société aisée et diversifiée : notables, militaires, grands commerçants, dirigeants de corporations importantes. Il s'agit là de l'échantillon d'une population largement urbaine, ce qui constitue la preuve que la rive gauche du Rhône, bien qu'en territoire a priori allobroge, relève de la ville de Lyon*. »

À proximité immédiate de la rue Salomon-Reinach, des réaménagements immobiliers sont en projet dans ce secteur archéologiquement très sensible du 7e arr. Les archéologues attendent avec intérêt ce que pourront révéler les sondages puis les fouilles avant travaux.

Grands chemins et Grande rue

Sur la carte de Bouchet (p. 3) on note au sud, les chemins de *Crémieux*, de *Genas*, de *Venesieux*, de *Lion à Grenoble*, de *Lion à Vienne* et le Grand chemin de *Lion à St Laurent pour aller au delà des monts*. C'est une grande voirie en patte d'oie qui voit converger les routes de campagne vers la **Grande rue** qui mène au pont du Rhône[7]. Et aux abords de cette grande rue qui succède au grand chemin, se sont installées en nombre, pour accueillir les voyageurs, des « hosteleries » historiques et des auberges à… « bonne enseigne », parmi lesquelles : l'hôtel de la Couronne (n° 2), Les Trois-Rois (n° 12), le Logis Saint-Georges (n° 13), Aux Trois Mulets (n° 30), le Chapeau Rouge (n° 47), le logis du Lion d'Or (n° 88, lieu de réunion des États généraux du Dauphiné en 1471), l'hôtel du Mont Cenis (n° 89), la Maison de la Pomme Rouge (n° 91), l'hôtel de l'Écu de France (n° 99 plaque ci-contre), l'hôpital des Passants au n° 41, sans oublier, plus tard, le grand hôtel de l'Aigle (n° 107). Seule une

(5) Zone de présomption de protection archéologique (voir p 6) créée le 1-04-2004- arrêté 04-167 : note du Service Archéologique Régional

(6) Rapport de fouilles Michèle Monin, SAVL,1988

(7) Voir aussi le plan Henri Verdier, *Vue cavalière de la Guillotière en 1697*- AML 1S76

Plaque à hauteur du 99 Grande rue de la Guillotière © D Boissat

enseigne et quelques plaques en gardent trace.

Au n°93, le *logis de l'Abondance*, propriété de l'Hôtel-Dieu, est composé de longs corps de bâtiments autour d'une cour resserrée, et d'un vaste terrain à l'arrière, dit « *pré de l'Abondance* », le tout s'étendant de la Grande rue jusqu'à la rue Villeroy. Il connaîtra un destin particulier puisqu'il hébergera la toute première école vétérinaire au monde, accueillant élèves non seulement de France mais aussi de toute l'Europe. Ouverte en janvier 1762 par le lyonnais Claude Bourgelat, lui sera associé le premier jardin botanique de Lyon, créé par l'abbé agronome Rozier et le botaniste Claret de La Tourette.

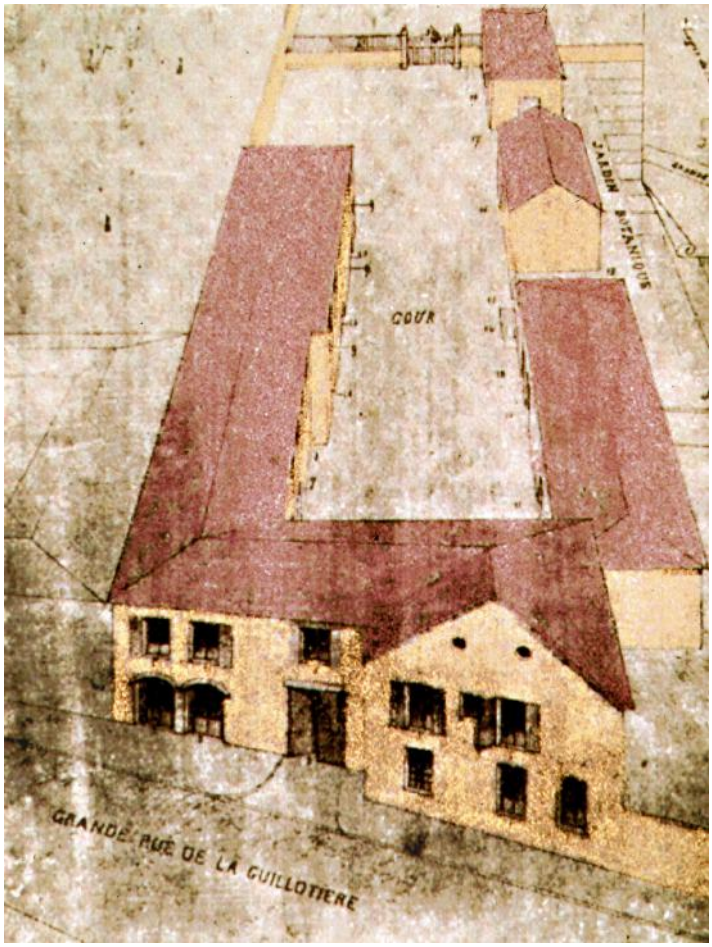

Auberge à l'enseigne de l'Abondance, dit logis de l'Abondance, puis école royale vétérinaire - Vue des bâtiments en perspective cavalière, ca 1762 - © Bibliothèque de l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon

Des relais de poste, messageries, comptoirs dédiés aux voyageurs, avec remises, écuries et entrepôts abritant chevaux, voitures et marchandises expliquent les dispositions particulières des bâtiments autour de cours tout en profondeur, avec accès par de grandes entrées cochères comme ici au n° 98 et au n° 142, un très bel ensemble au cachet unique malheureusement démoli(8). C'était, esthétiquement, le plus coquet de cette rue et, historiquement, le plus représentatif : cour pavée en profondeur, longue entrée cochère avec bouteroues, ateliers en fond de cour avec toits en sheds… Situé à proximité de l'ancienne *place du marché aux foins et aux grains*, ce lieu remarquable avait abrité la fabrication et le commerce d'orges perlés, de gruaux d'avoines, de grains et de farines avant une manufacture de chemises et vêtements de travail.

98 Grande Rue, photo D. Boissat, 06-06-2013

142 Grande Rue, photo D. Boissat, 22-02-2014

(8) Permis de démolition d'un bâtiment de 2671 m^2 & de construction d'un immeuble de 48 logements, 2 locaux commerciaux & 57 aires de stationnement délivré le 8-08-.2013 (Service Urbanisme ville de Lyon)

Diligences du Dauphiné, 89 Grande Rue, dessin J. Drevet(9)

De ce même type de parcelle en lanière, l'architecte André Bellemain devra s'accommoder, en 1884, contraint d'aller à l'encontre des prescriptions ministérielles, en réduisant les surfaces des préaux garçons et filles du groupe scolaire Jean-Pierre Veyet. Il réalise finalement une construction atypique, sur le terrain exigu et biscornu de la parcelle traversante, du n° 128 Grande rue au 27 rue du Béguin, avec à l'époque, une sortie sur une impasse étroite au milieu de maisons d'habitation, démolies par la suite, lors de l'élargissement de la rue du Béguin. Dans un article de *La Construction Lyonnaise* de juillet 1891 consacré aux *Grands Travaux Lyonnais,* l'auteur regrette « *que les bâtiments occupent sans interruption toute la largeur de cette masse, depuis la Grande Rue jusqu'à la rue du Béguin, soit environ 160 m. (…) situation très gênante pour la création d'une voie en direction de l'ouest à l'est qui partagerait utilement cette grande profondeur* ». Il va même jusqu'à proposer de scinder le groupe scolaire en 2 parties au niveau des préaux séparatifs des 2 sexes « *dont les superficies respectives peuvent facilement supporter la faible emprise d'une rue de 12 à 14 m de largeur, par exemple* ». Des archives de plans témoignent de la mise à l'étude de ce projet qui, fort heureusement, ne verra pas le jour.

Le grand Chemin de Lyon à Vienne, venant de la partie sud de la rue de La Madeleine, rejoignait la grande rue, à l'est du domaine des Franciscains de Picpus « *où passent toutes les voitures, guimbardes, grosses charrettes chargées qui vont du midy au nord, et du nord au midy, qu'ils ont été forcés de faire à neuf et dont l'entretien auquel on les oblige quoique route royalle les grève chaque année* »(10) comme le déplorent les religieux. Renommé « route de Provence(11) », il longe, à l'est, l'église Saint-Louis(12) , édifiée sur le domaine.

(9) Bleton A & Drevet J, *Lyon Pittoresque*, éd. Bernoux & Cumin, Lyon, 1896, Bibliothèque de Lyon - Rés. 156436

(10) cf. mémoire des religieux de Picpus & plan général du monastère des Picpus repris en 1785 (AD 1C192)

(11) Actuelle rue Claude Boyer

P. Bost, voies anciennes (en rouge) et voies du 19e s (en blanc)

Et c'est dans le triangle formé aussi par la rue de la Madeleine, celle du Repos et le chemin des Trois-Pierres qu'était située, du 12e au 17e siècle, une maladrerie, qui était implantée, selon la tradition, à la fourche d'axes majeurs de circulation, à l'entrée des bourgs[13].

S'agissant du **chemin des Trois-Pierres,** P. Bost[14] dans son analyse des formes du réseau viaire de la rive gauche, voit dans ce chemin sud**,** qui rejoint la route de Vienne à la Madeleine, « *le tronc d'une arborescence plus ancienne avec une vascularisation du réseau* ».

Des routes royales, impériales, aux nationales, avenues et cours d'aujourd'hui

À partir du milieu du 19e siècle, c'est le début d'un maillage orthogonal des voies de traverse de la rive gauche, avec la **route impériale n°6 de Paris à Chambéry** via le cours Gambetta (renommée plus tard **RN6**), en remplacement de la Grande rue, déclassée en 1860. Les grandes artères rectilignes changent, et les circulations et le type de constructions à leurs abords. Le propos de l'ingénieur chargé de la voirie urbaine, défendant le projet de prolongement du cours de Brosses (Gambetta), donne le ton des ambitions de l'époque : « *De nouvelles rues municipales ouvertes à travers des terrains de peu de valeur (…), aboutiront au cours de Brosses et tout fait espérer que ce cours lui-même deviendra en peu de temps l'une des plus belles avenues de Lyon. Ses larges proportions, son tracé qui en fait la voie la plus directe conduisant de la place Bellecour à une riche banlieue, y provoqueront de nombreuses et importantes constructions qui ne seront du reste que la continuation de celles qui existent déjà sur la première partie du Cours déjà ouverte*. »[15]

Succédant à la **route royale** (puis **impériale**) **n° 7**, élargie à partir de 1810, la **RN7 de Paris à Antibes**, emprunte encore un temps les sinuosités de la Grande rue puis, à partir de 1855, les rues St-Louis[16] (à l'ouest de l'église), de La Madeleine et la route de Vienne. Sur le site dédié à la RN7[17], cet itinéraire, dit « historique », est estimé en usage de 1790 à 1957[18], avec cependant un parcours alternatif plus large et plus confortable qui s'offre à partir des années 1860 par la rue de Marseille prolongée et l'avenue Berthelot (alors avenue des Ponts).

Extrait du plan de Noellat, 1847, BNF - Gallica

Sur le plan Noellat de 1847, figurent encore la route de Provence (à l'est de l'église Saint-Louis), une dite « *ancienne route* » en prolongement du chemin des Trois-Pierres (rue du Repos ?), deux tracés en pointillés de Routes Royales, n° 7 à l'emplacement actuel de

(12) Témoin encore présent du fort trafic : un boute-roue au chevet de l'église

(13) Drivon Jules, « *Les Anciens Hôpitaux de Lyon : la léproserie de La Madeleine* », Lyon Médical, 1906 , pp 3-46

(14) Bost Pierre, *Morphologie viaire et topographie historique de Lyon à l'Est du Rhône XIXe-XXe siècles*, Laboratoire d'Analyse des Formes, ENSA de Lyon, 2006

(15) Dans son rapport du 19-12-1859, (AML 321WP043)

(16) Décret du 22-10-1855 rectifiant la route impériale n°7 de Paris à Antibes -AD S31

(17) http://www.rendezvousnationale7.fr

(18) Ce qui correspond à l'année de l'arrêté de déclassement de la Grande rue en tant que RN7 et classement du tronçon Pont Kitchener-Pont Galliéni en RN le 23-09-1957 - AD 6326WM/36

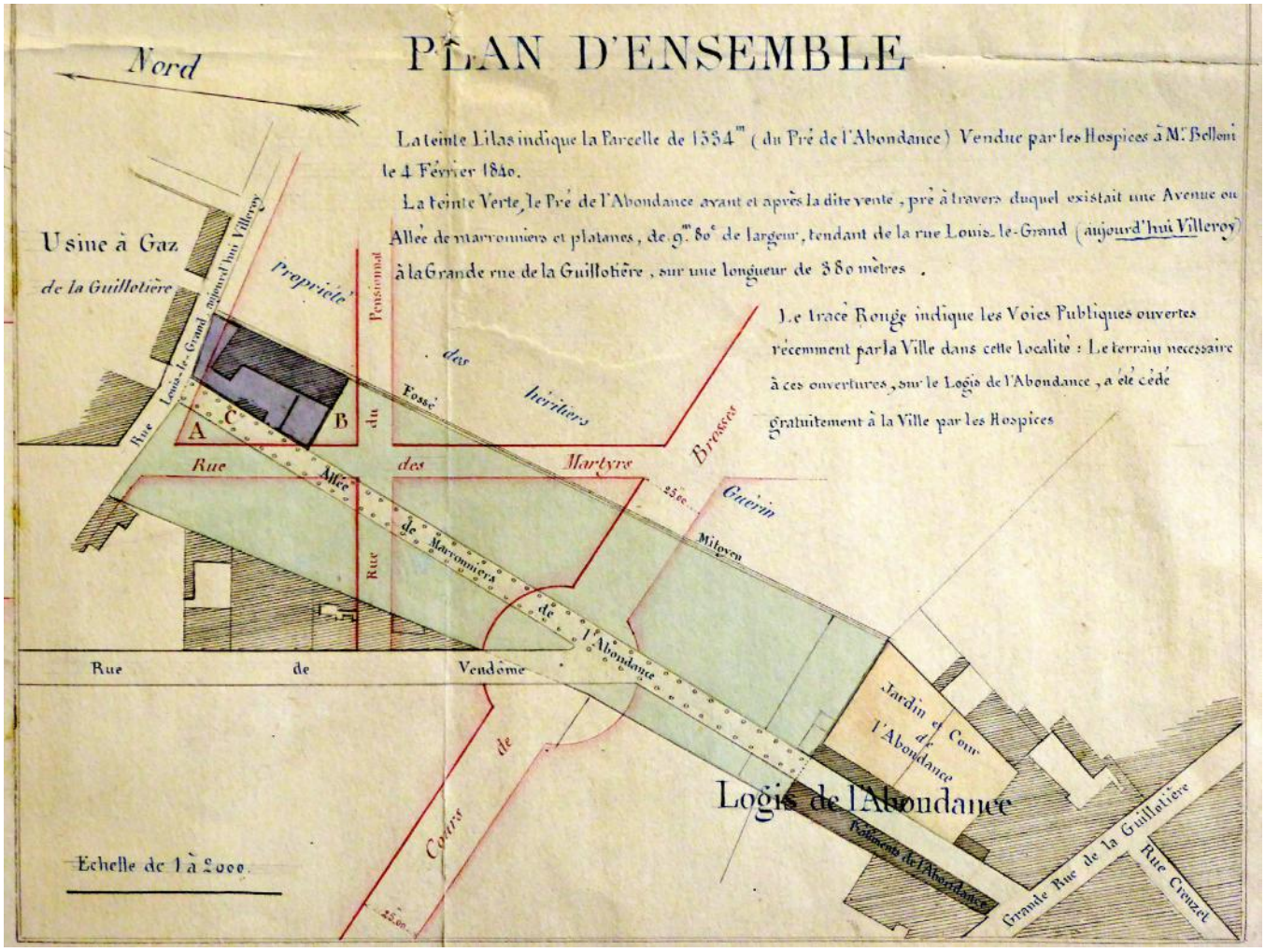

Plan du logis & pré de l'Abondance & rues projetées 01-08-1866 AML - 2NP478, ph D. Boissat

l'avenue Berthelot et n° 6, en intersection avec cette n° 7 et la Grande rue, projets abandonnés sans doute en faveur du prolongement de la rue Saint-André / rue de Marseille et du percement du cours Gambetta dont la partie jusqu'à la voie ferrée est achevée en 1870.

De percements de nouvelles rues en prolongements d'anciennes voies, la circulation automobile redessine le plan du quartier. La découpe du logis de l'Abondance par le cours de Brosses, les rues Vendôme, du Pensionnat et des Martyrs (Créqui) et l'avenue F Faure en donne un bon exemple (plan ci-dessus).

L'avenue Félix Faure, ex rue du Château, un temps RN 517 de Lyon à Morestel, et qui devait relier le quartier des Maisons Neuves à Villeurbanne au centre de Lyon, a considérablement modifié le paysage local par son programme de démolitions. Son prolongement entre la place Aristide Briand (ex place de l'Abondance) et l'avenue Jean Jaurès a entraîné la disparition des derniers bâtiments de la première école vétérinaire évoquée plus haut, en 1912, l'année du 150e anniversaire de sa création.

Seule trace de l'existence de cette école : une plaque, d'abord placée en 1890 sur ce qui restait des bâtiments originaux de l'École puis récupérée lors de leur démolition en 1912, réimplantée sur ce qui fut un magasin de meubles, démoli à son tour[19], et aujourd'hui disposée, depuis 1997, sur le mur de l'école Chavant, côté avenue.

Plaque « Première école vétérinaire », ph Hélène Bertagnolio, 2011

Des constructions anticipant sur son prolongement, au-delà de l'avenue Jean Jaurès, ont donné à trois immeubles une position plutôt insolite aujourd'hui, par leur orientation oblique, et une forme originale au garage Citroën. Et alors que le projet est abandonné depuis 1991 au profit d'un autre, baptisé *Espace Gryphe-Marseille*, avec la volonté affichée par les élus du 7e de gommer toute référence à la « percée » Félix Faure[20], son fantôme réapparaît dans l'aménagement de l'îlot Mazagran, aujourd'hui.

(19) *La Semaine vétérinaire,* 11-05-1890 & Véto-Vermeil n°38, 41, 43

(20) Projet lui aussi non réalisé - Unité Archives GRAND LYON, 2928W031)

301 avenue Garibaldi © M. Berthelon, 1915

22 avenue Berthelot, arch. M. Denard, 1911 © M. Berthelon, 2012

L'avenue Garibaldi, après plusieurs projets controversés pour un grand alignement, a dû finalement se couder et comme le note P. Bost : « *La très modeste rue Rave, qui reliait l'ancienne route de Vienne au chemin du Béguin, est désormais partiellement empruntée par la rue Garibaldi, le plus important axe nord-sud qui ait été aménagé à l'intérieur de la boucle* ».

Tout au long de ces larges voies rectilignes, des immeubles de rapport de type haussmannien sont construits (ex 301 avenue Garibaldi, 22 avenue Berthelot). Certains combinent logements et ateliers, en particulier, **rue de Marseille**.

Ainsi le 39 bis, rare exemple d'édifice Art Déco à La Guillotière, de l'architecte Georges Trévoux (1927), accueille les établissements Dubanchet & Trolliet[21] *fournitures générales pour l'électricité*, en entresol et en arrière-cour, et des appartements en étage.

39 bis rue de Marseille, © BmL, 1931

L'actuel n°80 – édifié sur le site de l'un des anciens fours à chaux de La Guillotière – est présenté par *La Construction Lyonnaise* (16-03-1910) comme une « maison de rapport ». Son propriétaire Clérino, lui, ambitionne de « *procurer des logements confortables à la portée de toutes les bourses* ». Cette oeuvre de l'architecte J-V Pras, édifiée en 1909-10, obtient la médaille d'or du concours des façades de Lyon en 1912.

80 rue de Marseille, 1910,
Construction Lyonnaise du 16-03-1910

(21) Accessoirement fondateurs de Radio-Lyon

En-tête de facture « Aux Forges de France », 1916, coll. Pierre-Damien Laurent

Effet de la densification, les immeubles de logements gagnent du terrain aux dépens des entrepôts et ateliers et parfois, comme au 20 rue Félix Faure, en 1993, la façade garde la trace d'une partie de l'ancien bâti industriel : ici, le monumental porche d'entrée du tout premier atelier *Aux Forges de France* auquel ont succédé d'abord les *Établissements Vélocipédiques du Rhône* puis la *Manufacture de Cycles & Machines à Coudre Omega* et *Chimere-Reinor* et finalement *Aspera Motors* voisinant brièvement avec *Super Z*, une enseigne de vêtements pour enfants.

Ailleurs, au 3 rue Béchevelin, une résidence étudiante présentée comme « *une réalisation architecturale unique et originale* » a conservé la façade de l'entrepôt industriel pharmaceutique O.C.P. de 1929. Dans le livret publicitaire, il est indiqué que « *l'architecte a mis en harmonie une façade de type Art Déco avec une surélevation contemporaine permettant à l'édifice de conserver tout son équilibre* ».

Un façadisme pratiqué encore récemment au 43 rue Raulin (hôtel B&B, 2017) et au 8 rue Béchevelin (résidence étudiante, 2015) où la triste banalité des façades modernes est agrémentée d'une seconde peau

Réemploi de la « façade Aspera » © Elise Sébelon, avril 1993

du précédent bâti. Dans le premier cas, elle a été conservée de la Société Asturienne puis de l'INPI[22] et dans le 2e, elle a été « *reconstruite dans le gabarit de l'existant* », basé sur un relevé détaillé du géomètre, afin de préserver la façade de l'ancien garage et « *de se raccorder avec l'ancien pour mettre en avant les persistances qui ont traversé le temps* » dixit l'architecte du projet.

Les vestiges de bâtiments industriels comme ornement des façades de résidences étudiantes, d'hôtels ou d'immeubles de logements, est-ce, là, la meilleure trace du bâti faubourien ? Un mieux que rien ?

Suite dans le prochain numéro : « Voies de Garage »

Danielle Boissat

Démolition à l'angle de l'avenue F. Faure et de la rue de Créqui,
© Elise Sébelon, septembre 1991

(22) Institut National de la Propriété Intellectuelle

La Guillotière, quelle urbanité ?

Longtemps ignorée alors même qu'elle constitue un important quartier dans l'hypercentre de la Ville, la Guillotière fait à nouveau les titres de la presse locale depuis sa soudaine réinvention en quartier branché. Laissons cependant un temps les phénomènes de gentrification à l'œuvre pour aborder les murs, les rues, les formes en présence. Qu'est ce qui fait la spécificité urbaine de ce quartier aux origines populaires ? Comment les pierres d'ici, parfois modestes, organisent-elles le support que nous avons en commun pour vivre ensemble ?

Géo-histoire

Le quartier est inscrit dans une géographie marquée par le fleuve. Le Rhône donne une direction aux rues adjacentes lesquelles lui sont strictement parallèles ou perpendiculaires. Ce système régulier se désaxe au contact de tracés historiques comme la Grande rue de la Guillotière, comme il incorpore une série de petites irrégularités(1) tant liées à la géographie qu'à l'histoire des lieux, ce qui lui donne corps, épaisseur et subtilité.

L'urbanisation de la rive gauche aux abords de la Guillotière peut être analysée selon trois processus ou trois tissus urbains spécifiques.

– Le tissu « spontané » est celui des faubourgs historiques comme la place St-Louis, la place Stalingrad ou la Grande rue de la Guillotière. Ce type d'urbanisation (qui s'échelonne du Moyen Âge jusqu'au XVIIIe) répond à une logique agrégative localisée hors des murs d'une cité à laquelle il vient s'accoler, comme une excroissance sauvage et parfois rebelle.

– Le tissu « spontané organisé » est le fruit d'une politique de développement volontaire au XIXe siècle. Dans le but d'organiser au mieux une urbanisation galopante, sont dessinées des rues selon un système en grille apparenté au plan Morand. Si le tracé est organisé, les constructions et activités qui s'y installent ne le sont pas. On retrouve ce type d'organisation urbaine de la rue St-Michel à la rue du Père Chevrier et notamment sur l'îlot Mazagran(2).

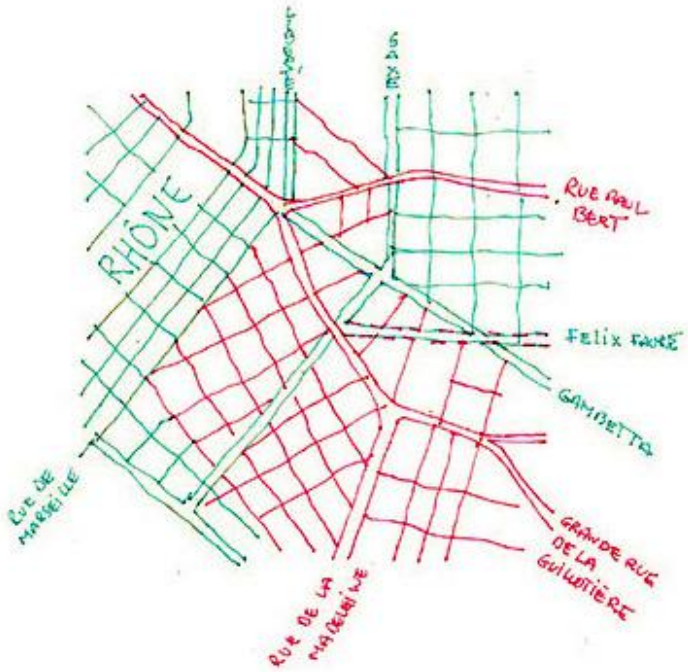

Géo-histoire

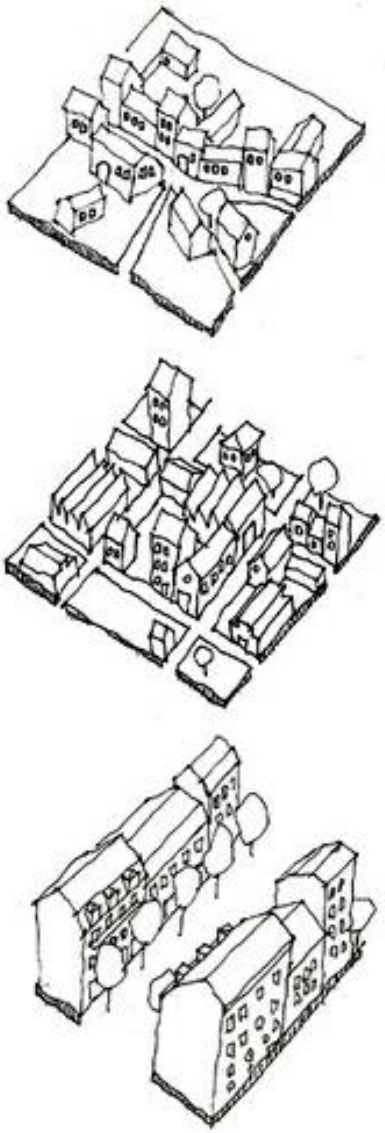

Tissu spontané, spontané organisé et dessiné et planifié

(1) Le tracé d'une rivière ensevelie (la Rize), la présence du fort Blandan ou plus modestement l'existence d'anciens chemins creux de campagne

(2) L'îlot Mazagran est situé entre les rues Béchevelin, Salomon Reinach, Capitaine Robert Cluzan et Jangot. Il fait l'objet depuis plus d'un an d'une mobilisation citoyenne en vue d'une transformation heureuse et soucieuse des besoins actuels comme des besoins à venir du quartier.

– Le tissu « dessiné et planifié » s'exprime à travers le tracé des grands boulevards : avenue Jean Jaurès, avenue de Saxe, rue de Marseille ou place Jean-Macé. Ces opérations d'urbanisation se sont accompagnées d'un découpage régulier du parcellaire de manière à dessiner une architecture homogène (et dans le cas précis des avenues dédiées à une population bourgeoise[3]).

Ces différents tissus reflètent trois manières d'organiser la ville et d'exercer un pouvoir. De la façon la moins coercitive qui soit à la forme la plus contraignante. Le propos n'est pas ici d'exercer à leur encontre un jugement de valeur mais d'observer la coexistence de ces tissus par friction ou chevauchement. Ces derniers fabriquent à leur lisière des situations insolites[4], des point de ruptures, de mélanges ou de passages contribuant à bouleverser encore aujourd'hui l'atmosphère des rues en quelques mètres seulement.

Organisation des îlots

Exception faîte de certains îlots ne possédant qu'une seule parcelle (principalement des édifices publics liés à la santé ou l'enseignement), les îlots sont découpés en plusieurs propriétés lesquelles proposent une pluralité d'implantations possibles regroupées en quatre grandes familles : parcelles d'angles, parcelles en longueur, simples parcelles alignées à la rue[5], parcelles en cœur d'îlot desservies par une venelle.

– Les parcelles en longueur sont la plupart du temps occupées par de petites industries. Elles permettent de donner un usage au coeur des îlots en réduisant l'interface des ateliers sur la rue au strict nécessaire : une grande porte source de lumière et de visibilité dans l'espace public[6].

– Les parcelles d'angle sont généralement occupées par des logements en raison de leur propension à offrir une pluralité de vues et d'orientations. On y trouve souvent des commerces en rez-de-chaussée, l'angle offrant une situation de visibilité avantageuse[7].

– Les simples parcelles alignées sur la rue peuvent accueillir des maisons, ou de petit immeubles n'excédant pas dix à quinze mètres de large. Ces constructions plus modestes possèdent parfois des cours arrières, dans lesquelles on trouve des appentis ou des petits ateliers[8], lesquels occupent aussi des cœurs d'îlot parfois desservis par des passages étroits.

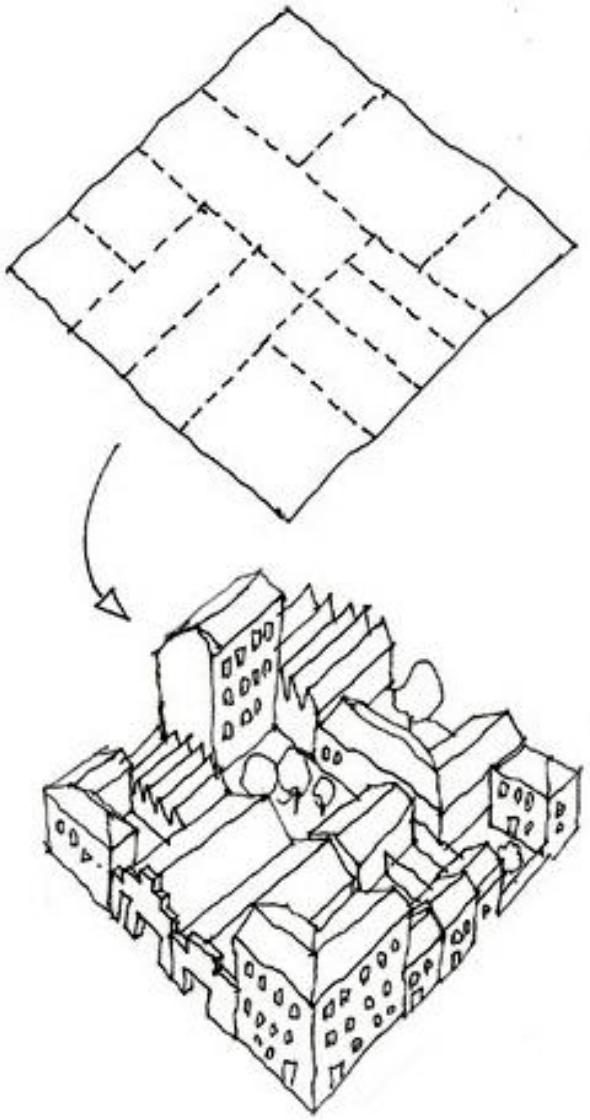

Organisation des îlots

D'une manière générale, l'îlot découpé en parcelles étroites est davantage à l'échelle du piéton et à l'échelle de la vie quotidienne. Le dessin d'une parcelle n'a rien d'anodin. Il impose une contrainte non seulement source de créativité, mais favorise aussi l'éclosion d'une pluralité d'architectures, d'usages et d'acteurs et par là le mélange savoureux de populations hétéroclites.

Organisation du bâti

Le bâti est implanté de différentes manières sur les parcelles et selon un taux d'occupation du sol très variable : en retrait, en profondeur, aligné à la rue ou en fond de parcelle[9]. Certaines constructions marquent

(3) Il est remarquable de noter à ce point que les grands axes avortés, la diagonale Moncey comme la diagonale Félix Faure, font toujours l'objet de spéculations diverses.

(4) En témoigne l'intersection de la rue de la Thibaudière avec l'avenue Jean-Jaurès.

(5) La taille de ces dernières augmentant très sensiblement à l'est du quartier en raison d'un passé agricole et industriel déjà évoqué.

(6) Comme l'atelier du Chat perché situé sur l'îlot Mazagran

(7) Parfois, les immeubles y sont plus haut, fabriquant de petites chandelles comme on peut l'observer Place St-Louis au dessus du café de la Bascule.

(8) On trouve notamment un atelier de métallurgie au 84 de la rue Rachais et même parfois des ensembles de logements développés dans la profondeur de la parcelle, comme au 164 grande rue de la Guillotière.

(9) Les bâtiments de la Téléphonie Lyonnaise et des vins Descours, rue Béchevelin, sont représentatifs de ces différents modes d'implantation.

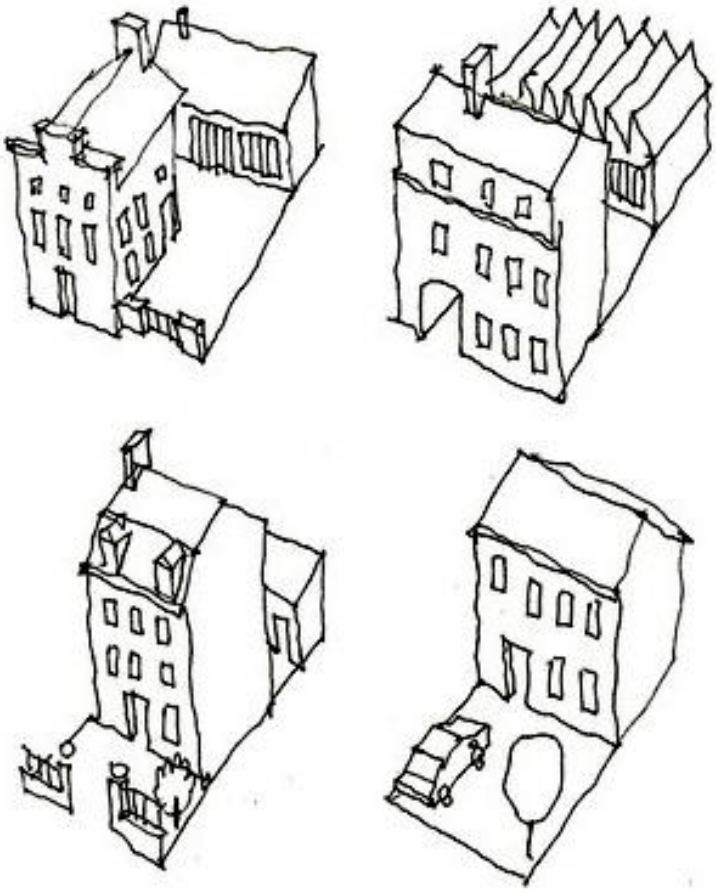

Organisation des parcelles

des redents sur la chaussée[10] et quand ces derniers se multiplient, l'alignement n'a même plus d'existence ou d'utilité. Les parcelles en longueur rendent hommage à l'expression « avoir pignon sur rue », ce qui se dit généralement d'une petite entreprise bien identifiée dans un quartier. Les parcelles d'angle ou alignées possèdent, elles, des faîtages parallèles à la chaussée[11].

Ces simples critères permettent d'analyser pratiquement toutes les situations urbaines en présence, comme quelques règles de grammaire sont indispensables à un langage. Et ce dernier n'est pas sans noblesse : les jeux de lumière et de hauteurs multiplient les vues et les échappées vers le lointain même aux étages inférieurs. L'organisation du bâti favorise en quelque sorte l'échelle du voisinage autour d'espaces intermédiaires[12], échelons indispensables à une vie de quartier où l'on n'est pas inconnus les uns pour les autres.

(10) Ces derniers sont combattus inlassablement, pratiquement tous condamnés par les plans locaux d'urbanismes successifs alors même qu'ils font le charme des villes depuis le Moyen-Âge.

(11) Cette simple distinction est à l'origine de très belles séquences urbaines, comme on peut encore l'observer rue d'Anvers, face à l'Indo-café..

(12) Il faut cependant noter une tendance à la densification « naturelle » du tissu urbain liée au développement des activités (les cours étant peu à peu recouvertes par des toitures). Loin d'améliorer la situation, l'occupation de l'intégralité des sols contribue alors à l'artificialisation de ces derniers et à la création d'îlots de chaleur.

Architecture combinatoire

En terme d'architecture, la Guillotière est un assemblage savant[13] de volumes simples, à la différence de ce qu'est devenu Gerland : un agencement simpliste de volumes compliqués. La plupart des immeubles sont très efficaces : ils permettent au logement de bénéficier de plusieurs orientations et aux parties communes de se déployer avec une certaine générosité[14].

Quelques bâtiments échappent toutefois à cette règle. Ces derniers sont le fruit de compositions ou combinaisons d'architectures hétéroclites assemblées avec inventivité. Ils forment à eux seuls de petites curiosités, de petits « moulins de la Galette » en somme, alors même qu'ils ne bénéficient pas pour autant d'une situation urbaine remarquable ou insolite. Leur disparition prive le tissu banal de la ville de point de repères et d'identification : une maison insolite détruite[15] et c'est « l'esprit village » qui disparaît.

Architecture variationnelle

L'architecture se déploie et s'exprime à la Guillotière selon un principe variationnel. Le vocabulaire architectural utilisé est pratiquement toujours lié à un usage et au climat : chasse-roues, bandeaux horizontaux[16], encadrements de fenêtres, jalousies, stores en bois, volets de bois[17], menuiseries d'atelier, soubassements[18], soupiraux, cheminées, tuiles mécaniques ou canal[19], portes avec impostes, poignées de portes, rez-de-chaussée en pierre ou en bois[20], niches pour statuettes, garde-corps en fer forgés, avancées de toiture décoratives, frises ou corniches.

Ces détails (avant tout constructifs) parlent d'un rapport au sol, et au ciel. Ils acceptent avec bonheur le passage du temps : la patine, cette notion si étrangère aux constructions contemporaines. Ce langage accompagne les existences en donnant une saveur particulière à nos actions les plus ténues : l'ombre d'une jalousie

(13) Je prends cette expression à Jacques Lucan. « Savant » ne signifiant pas ici dessiné par un seul sachant.

(14) Toujours éclairées naturellement, à quelques exceptions près. Les logements issus de l'urbanisation « spontanée » sont parfois d'assez mauvaise qualité, comme peuvent l'être de très nombreux logements mal entretenus, ou ayant fait l'objet de nombreuses modifications.

(15) Comme l'était le 5 rue Marc Bloch et le très bel ensemble situé à l'angle des rues St-Jérôme et Jaboulay promis à la démolition.

(16) Pour éloigner l'eau de la façade.

(17) Pratiquement tous disparus

(18) Répondant à des problématiques techniques

(19) Ces dernières ont toutes disparu.

(20) 4 à 5 exemples seulement de menuiseries de commerces anciennes existent encore sur le quartier. L'une d'entre elles, située au 16 rue St-Michel était occupée par une boucherie tenue par le père d'une très vieille dame (Jeanine L.), entrée en résistance et vivant toujours dans une maison de repos du quartier.

fait danser la lumière de la chambre d'un enfant, le pavé du caniveau accepte l'herbe folle. Certains immeubles sortent du lot par leur taille[21], d'autres par leur décorum[22].

Les immeubles des avenues se distinguent essentiellement par l'utilisation massive de la pierre de taille, un travail singulier[23] de cette dernière et un dernier niveau réalisé par des charpentes mansardées. Certain bâtiments du quartier ont aussi utilisé des éléments d'architecture rapportés[24]. Si la Guillotière ne possède pas d'hôtel particulier, elle n'en recèle pas moins de curiosités liées au passé industriel, comme l'enseigne « à la grande échelle » rue Sébastien Gryphe. Les récentes peintures présentes sur la façade du Chat Perché résonnent par ailleurs d'échos avec la longue tradition des décors et enseignes peintes, aujourd'hui assoupie.

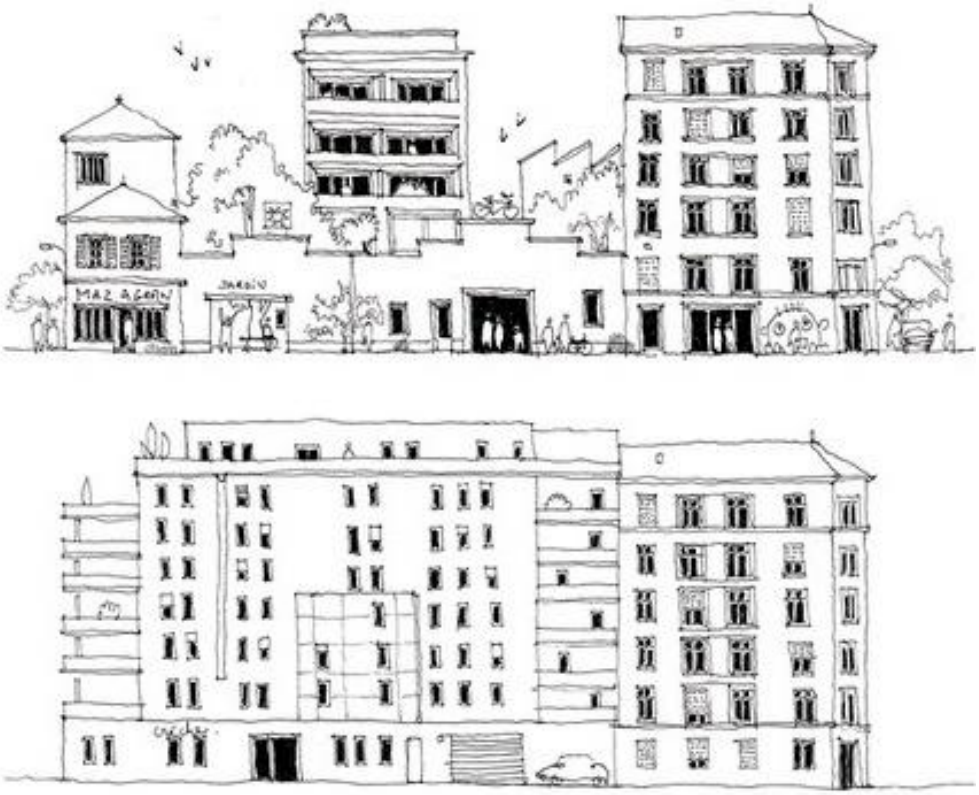

Banalité heureuse versus monotonie générique

Les édifices exceptionnels, les grandes infrastructures (voies ferrées) comme les espaces publics, rares[25], expliquent cependant moins le paysage de la Guillotière que ne le fait le tissu banal dont la ville est constituée. Ils l'agrémentent, la couvrent de symboles à l'échelle de la ville toute entière, rappelant à ses habitants qu'ils n'habitent pas seulement un village centré sur lui-même mais partie prenante d'une ville plus vaste.

Conclusion

Les constructions contemporaines ont moins été ignorées par nostalgie que parce qu'elles foulent généralement au pied tous les points abordés précédemment. La pauvreté des brochures publicitaires des nouvelles résidences est la preuve anticipée de leur mesquinerie. Il subsiste cependant encore à la Guillotière le parfum d'une très vieille urbanité, de celle qui nous rappelle l'origine des installations humaines : une origine organique et vivante, volontiers désordonnée, spontanée, faite d'échanges et de complémentarité.

Une urbanité complexe et variée à l'image du tracé sinueux de la grande rue de la Guillotière, laquelle malgré un dépeçage en règle, parle encore cahin-caha une gouaille populaire parsemée d'exotisme. Une urbanité à l'équilibre, mais un équilibre précaire. La destruction systématique des franges est du quartier, rue par rue[26], comme les velléités à démolir l'intégralité du patrimoine industriel, que ce soit sur l'îlot Mazagran ou ailleurs (largement encouragées par les plans locaux d'urbanisme successifs) fait craindre que la forme urbaine en présence à la Guillotière puisse disparaître prochainement et dans l'indifférence.

Les démolitions insidieuses détruisent peu à peu le banal tissu exceptionnel d'un quartier qui pourrait pourtant servir de modèle aux formes urbaines à venir. Cette disparition entérine de fait la fin de formes très particulières d'interactions sociales. Les destructions sont partout l'occasion d'une densification, mais d'une densification accompagnée d'une profonde dévitalisation urbaine semant le vide et l'ennui de manière très paradoxale. À détruire le petit patrimoine, la ville se coupe de sa propre histoire et assassine ce qu'elle avait de plus vivant et singulier. C'est en fait le cœur de la ville que l'on assassine dans un élan de dispersion et d'homogénéisation généralisé.

Alexis Stremsdoerfer
architecte

(21) L'université, Citroën

(22) Quelques immeubles situés place Ollier construits pour la grande bourgeoisie lyonnaise.

(23) Bossages, pilastres, balustres

(24) Comme le 13 rue Jangot dont l'escalier est de la Renaissance et les fenêtres des communs du 18e siècle.

(25) Souvent issus du chevauchement de différentes logiques urbaines, comme en témoignent entre autres, les placettes triangulaires situées de part et d'autre de l'avenue Jean Jaurès

(26) En témoignent notamment les rues Rachais, Domer, Béguin, Alphonse Daudet, André Philip, Tourville, Repos, du bâtonnier Jacquet, et plus récemment les rues de Cronstadt, Toulon, l'impasse des Châlets, la rue du général de Miribel, l'avenue Berthelot.

Une petite Afrique à Lyon

Depuis la fin des années 1990, une nouvelle immigration se structure à la Guillotière. Les commerces à destination d'un public essentiellement en provenance d'Afrique subsaharienne se multiplient. Ils vont s'installer dans la « dent creuse » du quartier : dans les locaux commerciaux en déshérence le long et autour de la Grande Rue de la Guillotière, au sud-est de la Place du Pont dans le 7e arrondissement. Parmi les pionniers de cette filière économique, l'alimentation générale exotique *Madras Bazar*. Monsieur Bandenavase était commerçant dans le sud du Viêt-Nam dans les années 1970, de parents originaires du Viêt-Nam et de Pondichéry en Inde. Arrivé en France en 1976, il a travaillé à l'usine avant de créer Madras Bazar en 1985. Le commerce est installé rue Sébastien Gryphe. Il fait au départ 40 m² et propose des produits alimentaires indiens. Puis, compte tenu de la demande d'une clientèle africaine, il va proposer de plus en plus des produits de consommation du continent africain. *Madras Bazar*, peut être considéré comme un pendant africain du magasin *Bahadourian*, dont la réussite et le développement résultent notamment dans son offre, depuis plus de quatre-vingts ans, de produits de consommation pour les publics immigrés du quartier puis de l'agglomération. Désormais, *Madras Bazar*, c'est une alimentation générale exotique, une boutique de vente de produits cosmétiques depuis 2008, une superficie totale actuelle de 1300 m² dont 800 m² de surface de vente, 5000 références, une société de distribution depuis 2011 et des produits labellisés *Madras Bazar Distribution*.

Le nombre de commerces à destination du public immigré d'Afrique subsaharienne passe de deux dans les années 1980 à une dizaine à la fin des années 1990 et environ quatre-vingts au début des années 2010. Le nombre apparaît en constante augmentation, resserré essentiellement sur le même périmètre.

L'axe principal qu'est la Grande rue de la Guillotière, le haut des rues Sébastien Gryphe et Louis Dansard concentre la très grande majorité des commerces pour la clientèle africaine. En 2013, ils se juxtaposaient à un tissu commercial composé pour plus de la moitié d' activités largement hermétiques à cette nouvelle population : agences immobilières, agences d'intérim, boulangeries, pizzerias, kebabs, restaurants indiens, maghrébins et asiatiques, restaurants branchés, librairies… Six ans plus tard, certaines enseignes ont changé, laissant place à un autre commerce de type afro. Ces commerces intermédiaires sont pour partie repris pour devenir de nouveaux commerces afro essentiellement des boutiques de coiffure, mèches, cosmétique. Quelques nouvelles épiceries africaines ont également ouvert.

Boutique de produits cosmétiques & coiffure « Maison Astou »
Elle est installée Grande rue de la Guillotière depuis désormais plus de trente ans.

Place de l'Afrique

Si Bruxelles a Matonge ou Paris Château Rouge (18e arr.) et Château d'Eau (10e arr.), désormais Lyon a Guillotière(1). La « centralité commerçante(2) » conférée à la *Place du Pont* pour les Maghrébins et les Asiatiques est aujourd'hui également africaine. On dénombrait en 2013 vingt salons de coiffure *afro*, quinze bars-restaurants africains (appelés également des *maquis*, *circuits* ou *nganda*), dix alimentations exotiques, huit magasins spécialisés dans la vente des produits cosmétiques, six agences spécialisées dans le transfert d'argent.

Autour de ces activités phares, l'offre en direction d'une

(1) Les nouveaux commerçants et usagers africains du quartier privilégient l'appellation « Guillotière » à « La Guillotière ».

(2) Alain Battegay, « Les recompositions d'une centralité commerçante immigrée : la Place du Pont à Lyon », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19- n°2, 2003, pp.9-22

Blaise et Davy devant l'emblématique *maquis* lyonnais Fula Ngenge

clientèle à dominante africaine qui fréquente le quartier va être extrêmement diversifiée : vente de tissus, de vêtements prêt-à-porter, de chaussures, de téléphones cellulaires, taxiphone/cybercafé, salons de manucure. Les commerces sont tenus par des Lyonnais issus des migrations dont certains ont pu grandir en métropole mais dont la majorité vient directement du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, Inde, Pakistan, Asie du Sud-Est ou Chine.

La diversification des activités est largement d'actualité pour nombre de commerces du quartier. L'obligation française de détenir une licence bancaire pour proposer des transferts d'argent ayant été levée en 2009, les quatre ténors mondiaux du transfert d'argent avaient développé des partenariats avec les commerces du quartier pour proposer ce type de service.

On a également assisté en quelques années à l'adaptation d'un tabac-presse du quartier au nouveau public : le pari sportif, notamment les courses hippiques, est une activité prisée par beaucoup d'Africains qui fréquentent la Guillotière. Ce constat a amené le gérant du tabac-presse à équiper son établissement d'une borne PMU et d'un téléviseur branché sur *Equidia Live* – « La chaîne du cheval ». Ce commerçant propose aussi le transfert d'argent et possède une dizaine de titres de magazines afro de mode et d'actualités people.

Certaines activités communautaires sont aujourd'hui délaissées par les commerçants africains comme la vente en boutique des CD et DVD.

En plus des activités commerciales fixes visibles, on observe des publicités de marabouts dans les boîtes à lettres et sur les pare-brises de voitures pour le plus grand bonheur des « magopinaciophiles(3) » . Quelques activités ambulantes s'observent également. C'est sans aucune comparaison avec ce que les « grands frères » précurseurs de Château Rouge ou Matonge proposent de jour comme de nuit. En s'attardant dans les commerces, il arrive de voir passer une vendeuse ambulante de nourriture africaine, des organisateurs d'une soirée *afro* distribuant leurs « flyers » et demandant à poser leurs affiches, une coiffeuse à domicile laissant sa carte de visite ou même un vendeur ambulant de CD et DVD.

Afro business

L'emplacement dans cette centralité commerçante africaine a désormais un coût pour les candidats à l'installation. Les rez-de-chaussée souvent vétustes dont personne ne voulait au début des années 2000 ont pris de la valeur. Aujourd'hui, acheter un fond de commerce Grande rue de la Guillotière entre la Place du Pont et la rue Rachais, au début de la rue Sébastien Gryphe ou rue Dansard est estimé à plusieurs dizaines de milliers euros. À l'exception des bars-restaurants africains qui ne pâtissent pas trop d'une localisation légèrement excentrée, les autres commerces qui s'ouvrent hors de ces axes peinent à rencontrer une large fréquentation par la communauté africaine de l'agglomération.

Aujourd'hui, tous ne peuvent prétendre à un prêt des banques : on utilise alors ses économies, on sollicite la famille, les amis, on a recours au système des tontines, voire on choisit à défaut un emplacement excentré donc moins cher. Certaines fois, le commerçant dépose le bilan lorsqu'il s'aperçoit qu'il n'est pas en mesure de payer les cotisations sociales et le loyer qui lui sont demandés ou de rembourser son prêt.

Des grosses sociétés

Des transformations structurelles s'opèrent pour certains commerces. Le secteur de l'alimentation est en pleine mutation au début des années 2010. La plupart des plus petites épiceries exotiques se sont retrouvées en perte de vitesse alors qu'aux côtés de *Madras Bazar*, d'autres grosses sociétés se sont créées en développant des

(3) On doit à un graphiste lyonnais l'invention – non sans ironie – du mot *magopinaciophile* pour désigner le collectionneur des cartes de visite de marabouts photocopiés sur de petits bouts de papier.
Cf. Laurent Jeanneau « Etes-vous magopinaciophile ? », in *Libération*, 6 septembre 2005

Nasser et Abdou, Grande Rue de la Guillotière

stratégies économiques extrêmement différentes. Valentin, le Togolais propriétaire de l'alimentation *Africa Musso* depuis 2000 a revendu sa société et son enseigne en 2009 à Miloud, gérant d'une grande société de distribution de produits exotiques pour le marché africain à Lyon. Le commerce de Khanh a connu un destin semblable sur certains aspects. Installé sur la commerçante rue de Marseille, à la limite du quartier africain et du quartier asiatique de la Guillotière, Khanh tient l'alimentation *Palais Exotique*. Ce « Chinois du Viêt-Nam » est arrivé en France en 1979 comme réfugié. Il exerçait depuis 2004 la profession de réparateur de matériel hi-fi. Comme Valentin, jusqu'en 2010, Khanh était propriétaire de sa boutique. L'activité n'étant plus rentable, Siva, un Indien de Pondichéry installé à Paris qui possédait déjà un taxiphone sur la rue de Marseille lui a proposé de racheter son commerce. Khanh a accepté à condition d'être repris comme employé. Il vend aujourd'hui une grande diversité de produits alimentaires, des cartes téléphoniques prépayées ainsi que quelques produits cosmétiques essentiellement à destination d'une clientèle venue d'Afrique subsaharienne. Aujourd'hui, une nouvelle épicerie africaine a ouvert juste à côté du *Palais Exotique*.

L'alimentation générale *Africa Store*, sur la Grande Rue de la Guillotière, a quant à elle vu le jour en 2010. Elle est ouverte par Yun et Fuquan, deux Chinois arrivés en France il y a dix ans pour effectuer des études de management et de commerce. Ils ont prospecté pendant plus de deux ans dans le quartier avant de trouver et d'acquérir cet emplacement commercial. Cette alimentation africaine est la deuxième plus importante du quartier en terme de surface après *Madras Bazar*. Elle aussi existe encore aujourd'hui.

Des commerces communautaires ?

Comme à Paris, le marché *afro* à la Guillotière en 2013 restait également dominé par des ressortissants du Cameroun, des deux Congo, et de la Côte d'Ivoire. Pour autant, il y a un large éventail de nationalités d'Afrique subsaharienne chez les commerçants et les employés : béninoise, centrafricaine, guinéenne, sénégalaise, togolaise.

Aussi, le commerce ethnique *afro* à la Guillotière ne se caractérise pas par un entre-soi : Les artisans de cette économie sont aussi bien des commerçants français, nord-africains et de plus en plus asiatiques. La clientèle également se diversifie. Elle est surtout originaire des pays d'Afrique subsaharienne représentés sur l'agglomération mais dépasse le continent. Dans les salons de coiffure, il arrive de rencontrer des Européennes qui viennent se faire ajouter des mèches de cheveux naturels. Quant aux alimentations, elles attirent également un public blanc qui connaît l'Afrique ou possède un conjoint noir, souvent féminin.

L'autre centralité immigrée de la Guillotière

Se rendre en journée « à Guillotière » pour un immigré d'Afrique subsaharienne dépasse le strict besoin d'approvisionnement auquel les commerces permettent de répondre dans une diversité de domaines. Les commerçants comme les clients, pour la quasi totalité, habitent hors de la Guillotière. Il s'agit davantage d'un quartier où l'on se rend que d'un lieu où l'on vit. C'est une centralité commerçante où l'on vient la journée pour travailler, pour faire des achats. On s'y rend aussi pour rencontrer d'autres Africains.

L'accessibilité du quartier, cette nouvelle réalité commerciale et la vie africaine, permettent alors d'affirmer que depuis le début des années 2000, la Guillotière est devenue et s'affirme chaque jour un peu plus comme un carrefour incontournable, une « centralité immigrée[4] »

(4) Sylvie Bredeloup, « A propos des centralités immigrées », *Rives nord-méditerranéennes* [En ligne], 26 | 2007, mis en ligne le 05 décembre 2012, http://rives.revues.org/881

Tout pour la coiffure afro chez Marie-Thérèse, rue Sébastien Gryphe

pour la population locale originaire d'Afrique subsaharienne : on retrouve ici une ambiance, quelque chose qui rappelle l'Afrique. Plus qu'une réplique calquée sur les métropoles africaines, ce qui se recrée ici est une petite Afrique « à l'Européenne ». C'est un centre de sociabilités, de rassemblement pour l'immigration d'Afrique subsaharienne, de rupture pour certains avec la solitude. On est là pour rencontrer des compatriotes.

Des espaces de détente sont plus ou moins improvisés dans certaines alimentations, certaines boutiques de produits cosmétiques : un rebord de congélateur ou une étagère sur lesquels s'adosser – quelques chaises dans le meilleur des cas – et un fond musical généré par un écran plat ou un poste radio sont alors propices au rassemblement d'amis et de compatriotes pendant quelques minutes… ou quelques heures. Ces espaces de sociabilité sont davantage officialisés dans beaucoup de salons de coiffures afro qui dédient fréquemment une partie de leur espace à l'installation de canapés, de fauteuils, de chaises et de tables basses. Ce rôle est évidemment central pour les maquis, lieux de sociabilité par excellence.

Ces commerces sont aussi des lieux-ressources qui favorisent l'insertion des nouveaux arrivants. Ils sont des lieux-passerelles pour la transmission de certains codes de fonctionnement de la société française, on en profite pour se renseigner sur d'éventuelles opportunités d'emploi. Quelquefois, l'usager vient de loin pour se montrer. À Lyon, les soirées SAPE[5] ou les concerts de certaines stars de la musique africaine « mainstream » – auxquelles le public africain vient spécialement de toute la région, des régions limitrophes, de Genève et de Paris – commencent obligatoirement à la Guillotière. C'est l'occasion d'un éventuel défilé improvisé sur la Grande Rue de la Guillotière et d'un repas arrosé dans un maquis. Après quoi, la soirée peut commencer en périphérie du centre-ville, dans une des quelques salles que les organisateurs de soirées louent pour l'occasion jusqu'au petit matin.

Le patrimoine de la Guillotière en question

L'immigration d'Afrique subsaharienne s'inscrit dans l'histoire de l'immigration sur le quartier, extrêmement ancienne à la Guillotière. Elle participe à la pérennisation d'un patrimoine immatériel spécifique au quartier, qui se définit par l'usage que les immigrés en font. Pour autant, cette centralité africaine qui vient de prendre place à côté des centralités arabe et asiatique reste extrêmement fragile.

Le maintien du cosmopolitisme de la Guillotière, en plein cœur de Lyon, reste garanti par la participation des ressortissants africains eux-mêmes à cette économie dans cette sorte de centre commercial ethnique à ciel ouvert. Une expression culturelle et commerciale qui dénote avec les habitations au-dessus des rez-de-chaussée. Les prix sans cesse en forte augmentation de l'immobilier et de l'offre locative privée amenuisent la mixité sociale résidentielle. Cette Guillotière africaine est un éclairage sur les formes visibles mais superficielles que prend aujourd'hui l'expression de la diversité culturelle dans les centres des métropoles européennes.

Benjamin Vanderlick,
ethnologue, photographe[6]

(5) SAPE : Société des ambianceurs et personnes élégantes. La SAPE est un art de se vêtir, de s'affirmer né au Congo et qui s'exprime désormais en France.

(6) Aujourd'hui, Benjamin Vanderlick vit et travaille dans le Finistère. En 2013, il a mené un travail de terrain ethnologique et photographique pour le Musée africain de Lyon, sous l'impulsion de son ancienne directrice Merja Laukia. Cela a donné lieu à une exposition *À la Guillotière. La Petite Afrique.* Cet article reprend une série de notes et observations recueillies à ce moment. Il s'agit donc ici d'un certain état des lieux des présences africaines à la Guillotière en 2013, actualisé à partir d'observations lors de passages occasionnels à Lyon.

Le quartier asiatique de la Guillotière

Les relations entre Lyon et la Chine remontent au début du XXe siècle, avec la création en 1921 de l'Institut Franco-Chinois. Il s'agit de la première université chinoise hors de Chine, qui a entraîné une première vague d'immigration principalement composée d'étudiants, dans le but de former les hauts dirigeants du pays. On peut également évoquer les premières missions d'exploration commerciale organisées par la Chambre de Commerce de Lyon au milieu du XIXe siècle, en lien avec le commerce de la soie, dont Lyon est alors une des extrémités occidentales. Il y a dix ans, la création d'un consulat de Chine à Lyon puis l'ouverture d'une agence de la Bank of China ont prolongé et renforcé ces liens.

Le supermarché Asie, photo Thomas Zanetti

La naissance d'une centralité commerciale asiatique

Une centralité commerciale asiatique, comprise entre la rue de Marseille, le quai Claude Bernard, le cours Gambetta et la rue Salomon Reinach, s'est progressivement constituée dans le quartier de la Guillotière à partir du milieu des années 1970, avec l'arrivée de réfugiés et de « boat-people » en provenance d'Asie du Sud-Est. Il est généralement présenté comme un quartier « chinois », mais cette vague migratoire des années 1970 et 1980 concerne en fait majoritairement des Chinois d'outre-mer. Ceux-ci ont d'abord émigré dans des pays d'Asie du Sud-Est (Vietnam, Cambodge, Laos…) pour fuir le régime de Mao, avant d'être persécutés dans ces pays lors des révolutions communistes. Ils ne détiennent donc pas la nationalité chinoise, mais se revendiquent Chinois par leurs origines.

On peut distinguer deux autres vagues migratoires. La première a principalement lieu dans les années 1990, et elle est formée de travailleurs sans qualification venus s'employer dans les usines de la région. La seconde se compose en majorité d'étudiants issus des classes moyennes supérieures des régions de Shanghai et de Pékin, venus se former dans les universités françaises avant de souvent retourner en Chine, et de personnes qualifiées qui émigrent pour des raisons économiques, accompagnant l'installation de sociétés chinoises à Lyon ou le rachat d'entreprises locales. Aujourd'hui, le chiffre de 20 000 ressortissants d'origine chinoise (dont 3 000 étudiants) présents dans l'agglomération lyonnaise est régulièrement avancé, mais il ne comptabilise pas les personnes qui ont été naturalisées, ce qui est le cas de la majorité des réfugiés des années 1970-80.

Actuellement, la communauté chinoise de Lyon est donc formée de trois groupes principaux : les personnes appartenant à la première génération de migrants, les descendants de cette première génération, et les émigrés plus récents, souvent étudiants ou travailleurs qualifiés.

Les raisons de l'installation de la communauté asiatique à la Guillotière dans les années 1970 relèvent de l'opportunité économique et de l'accessibilité spatiale. A l'époque, le quartier est à l'abandon mais très bien desservi, et l'immobilier y est très peu cher, comme le rappelle un des premiers arrivants : « *j'avais choisi ce quartier populaire de la Guillotière car les loyers étaient peu onéreux et qu'il existait un gros réseau de bus. Ainsi, les Asiatiques, qui n'avaient pas de voiture, pouvaient se rendre chez moi*[1] ». Il faut également rappeler que la Guillotière fonctionne depuis le XVe siècle comme une porte d'entrée de la ville de Lyon, celle où arrivent les travailleurs pauvres, les voyageurs et les migrants.

Une première épicerie, ouverte par une Cambodgienne d'origine chinoise, voit le jour en 1977 au 10 rue Pasteur. Elle permet aux ressortissants de la communauté asiatique de se fournir en produits régionaux et favorise la création de plusieurs restaurants[2], avant qu'un magasin de plus grande taille n'ouvre au 12 rue Passet. Il est aujourd'hui devenu le supermarché Asie, plus vaste commerce du quartier, rénové et agrandi en 2012-2013. La clientèle y a longtemps été presque totalement asiatique, mais la part de clients européens est en hausse constante depuis une dizaine d'années, traduisant le succès de l'exotisme associé à l'Asie et à sa culture gastronomique.

(1) Le Progrès, 09-02-2005

(2) La communauté offre alors des ressources pour les initiatives individuelles, à travers notamment le système de tontine ou « hui », système d'entraide financière communautaire.

Imouto, un restaurant de la seconde génération : décoration épurée et cuisine fusion, photo Thomas Zanetti

Le restaurant a pendant très longtemps été considéré comme le commerce le plus accessible financièrement et comme un moyen de subsistance pour toute la famille, qui vit souvent sur place, tout en permettant à la communauté de préserver ses traditions culinaires. D'autre part, pour beaucoup des émigrés des années 1970, l'arrivée en France oblige à une reconversion, leurs diplômes et formations n'étant pas reconnues. Ceux qui pouvaient être médecins, avocats ou entrepreneurs deviennent alors restaurateurs.

En 1980, on recense une vingtaine de commerces asiatiques, puis une quarantaine à la fin des années 1990 et près d'une cinquantaine en 2010. Aujourd'hui, on peut dénombrer un peu moins de 40 commerces asiatiques (restaurants et bars, supermarchés et épiceries, ongleries, coiffeurs, artisans, magasins de vêtements et d'objets traditionnels, agences de voyage…), dont la grande majorité est concentrée dans les rues de Marseille, Pasteur, Passet et d'Aguesseau. Mais on note depuis peu une extension au-delà des frontières du quartier asiatique, comme l'atteste l'ouverture d'un supermarché rue Béchevelin, en plus de celui implanté sur la commune de Vénissieux. Quelques bars, comme l'Angle d'Or rue de Marseille, sont les lieux d'une intense sociabilité communautaire. Quelques familles, au sein desquelles les affaires se transmettent de père en fils, détiennent plusieurs commerces. Certains membres de la communauté déplorent cette concentration et la jugent nuisible pour la dynamique commerciale du quartier.

Outre les établissements commerciaux, la communauté fréquente des lieux de pratique religieuse, comme l'église protestante chinoise rue de Marseille et la pagode bouddhiste Thien Minh à Sainte-Foy-lès-Lyon. Enfin, la communauté a créé en 1981 l'Association des Chinois d'Outre-Mer (ACOM). Son local situé rue d'Aguesseau, en plein cœur du quartier asiatique, a été inauguré en 1998 par l'ambassadeur de Chine en France. L'association œuvre à la transmission de la culture traditionnelle aux jeunes générations nées en France, notamment à travers des cours de chinois, mais également en organisant des sorties culturelles, des repas et les festivités du Nouvel An chinois.

Si les Asiatiques étaient plus nombreux à résider dans le quartier par le passé qu'aujourd'hui, celui-ci a toujours d'abord été une polarité commerciale, et non résidentielle. Cela s'explique notamment par le fait que les émigrés asiatiques ont, dès qu'ils en ont eu la capacité financière, cherché à devenir propriétaires. Et si plusieurs d'entre eux ont pu acquérir les locaux de leurs commerces, il fut difficile d'accéder à la propriété du logement au sein du quartier asiatique, où les immeubles appartiennent en grande partie aux Hospices Civils de Lyon et à des familles lyonnaises. De nombreux membres de la communauté asiatique lyonnaise habitent donc aujourd'hui dans les communes de l'est de l'agglomération (Bron, Vénissieux, Vaulx-en-Velin…),

Le Chinatown : décoration traditionnelle et buffet à volonté, photo Thomas Zanetti

et le quartier asiatique de la Guillotière ne rassemble qu'une petite partie de la communauté.

Des commerces ethniques qui s'adaptent à la gentrification ?

Comme pour l'ensemble de la Guillotière, la dynamique de gentrification touche le quartier asiatique à travers l'augmentation des loyers résidentiels et commerciaux, le renouvellement de la population et des pratiques sociales et l'aménagement des espaces publics. Et depuis une dizaine d'années, de nouveaux commerces apparaissent dans le quartier, à l'initiative de la communauté asiatique ou non. L'apparition d'agences d'architecture ou de design, de boutiques d'artisanat et de galeries d'art, de lieux branchés (coffee shop, bars à vins, slow café et autres concept stores) constitue un marqueur classique de la gentrification commerciale. Mais la nouvelle génération de commerces asiatiques traduit, elle aussi, une adaptation aux évolutions sociales et économiques du quartier : restaurants de « cuisine fusion » et de « street food », traiteur japonais, karaoké moderne.

Ces établissements contrastent avec ceux ouverts par les membres de la première vague migratoire. Les ambiances épurées remplacent la décoration traditionnelle (inscriptions en mandarin, enseignes rouges aux lettres d'or, lanternes et bouddhas…) et des pratiques de consommation précises, comme le buffet à volonté. Souvent ouverts par les descendants des immigrants des années 1970, ils proposent également des prix plus élevés. La dynamique commerciale du quartier asiatique semble donc suivre le mouvement de gentrification qui touche le quartier de la Guillotière dans son ensemble, pour répondre aux attentes d'une clientèle à la fois plus jeune, plus aisée et moins ethnicisée.

Cette opposition entre anciens et nouveaux commerces illustre la rupture intergénérationnelle qui sépare les Chinois d'outre-mer arrivés dans les années 1970 et 1980 et leurs enfants. Ces derniers ne parlent que très peu la langue chinoise, rejettent souvent la culture traditionnelle de leurs parents, ne partagent pas les mêmes pratiques sociales, professionnelles et de loisirs, et se sentent complètement Français et intégrés à la société locale. Ainsi, la majorité d'entre eux s'est tournée vers des études supérieures et des métiers tertiaires (informatique, assurances), plutôt que de reprendre le commerce familial. Les couples mixtes franco-chinois sont également beaucoup plus fréquents qu'auparavant.

Une volonté de mise en valeur patrimoniale et touristique ?

La communauté est enfin à l'origine d'initiatives de mises en visibilité et en valeur de sa présence spatiale. Chaque année, les festivités du Nouvel An chinois, longtemps organisées à l'initiative des « anciens », rassemblent plusieurs centaines, voire milliers, de personnes : les asiatiques de la région lyonnaise, mais également des habitants du quartier et des touristes.

Au-delà de sa fonction de célébration des traditions culturelles, les festivités du nouvel an chinois, pendant lesquelles sont proposées différentes animations (danse traditionnelle du dragon, dégustation de spécialités culinaires, démonstration d'arts martiaux, information sur les activités associatives …), mettent en lumière la communauté et le quartier asiatique auprès de la population de la Guillotière et de la ville de Lyon.

Par ailleurs, un projet d'installation d'une arche à l'entrée de la rue Passet, au niveau de la place Raspail, a émergé au début des années 2010, afin notamment d'inscrire le quartier asiatique de la Guillotière sur la carte mondiale des « Chinatown » et d'en faire un produit touristique. L'arche devait être financée par des donateurs de l'Association des Chinois d'Outre-Mer, la ville de Canton, la Bank of China, avec un partenariat technique du Grand Lyon, pour un budget estimé à 70 000 euros.

Les festivités du Nouvel An chinois en 2009,
photo Dalle-Rive Jean-François, Bibliothèque municipale de Lyon

Ce projet, pourtant soutenu par les élus locaux, a finalement été abandonné, en raison du refus d'une copropriété sur laquelle devait être apposée une extrémité de l'arche. Malgré l'échec de cette initiative patrimoniale, l'Association des Chinois de Lyon et Région Auvergne-Rhône-Alpes (ACLYR) souhaite renforcer la mise en valeur du quartier, par des illuminations plus régulières (à l'occasion de la Fête des Lumières, des fêtes de fin d'année et du Nouvel An chinois) et par une homogénéisation des commerces.

Thomas Zanetti

Un mur peint aujourd'hui disparu

Mur peint de la rue Capitaine Robert Cluzan, 7e arr., photo D. Boissat, 2013

Bibliographie

BERTIN Dominique (dir.), *Lyon de la Guillotière à Gerland - Le 7e arrondissement 1912-2012,* ELAH, 2012

CLÉMENÇON Anne-Sophie, *La ville ordinaire : généalogie d'une rive : Lyon, 1781-1914*, éd. Parenthèses CAUE Rhône Métropole, 2015

Mission site historique de la ville de Lyon, *Zoom rive gauche : lire la ville en creux et en relief : lieux, sites et acteurs du patrimoine,* éd. La Ville de Lyon, 2004

Associations - sites

Habitons Mazagran : https://habitonsmazagran.wordpress.com/

Benjamin Vanderlick : https://vanderlick.wordpress.com/

Les Carnets de l'Inventaire, études sur le patrimoine culturel Rhône-Alpes Auvergne : https://inventaire-rra.hypotheses.org/

Ressources Service Archéologique de la ville de Lyon : http://www.archeologie.lyon.fr/archeo/sections/fr/ressources/publications_sur_la

Service Régional de l'Archéologie, DRAC Auvergne Rhône-Alpes : https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/Pole-Architecture-et-patrimoines/Service-regional-de-l-archeologie

Ont collaboré à ce numéro : Maurice Berthelon, Delphine Bellanca-Penel, Danielle Boissat, Magali Delavenne, Nadine Halitim-Dubois, Pierre-Damien Laurent, Pierre Michel, René Marcand, Jean-Louis Pavy, Elise Sébelon, Alexis Stremsdoerfer, Benjamin Vanderlick, Thomas Zanetti

Conception et réalisation : Jean-Pierre Philbert et Éliane Vernet

SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT de LYON

www. lyonembellissement.com

Président d'Honneur : Jean-Paul DRILLIEN

Membre d'Honneur : Raymond MOTTE

Président	Secrétaire Général	Trésorier
Jean-Louis PAVY	Michel LOCATELLI	Gérard GALLIC
jeanlouispavy@yahoo.fr	locatelli.michel@laposte.net	ggallic@free.fr
Tél : 04 72 16 07 14	Tél : 04 78 76 84 32	Tél : 04 37 48 40 66

Vous aimez votre cité ? Adhérez à :

SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT de LYON

Cotisation : 30 €

Siège : **M**AISON de l'**E**NVIRONNEMENT
14 avenue Tony Garnier, 69007 LYON
N° SIREN : 322 521 196 N° SIRET : 322 521 196 00020
Directeur de la publication : J. L. PAVY